

# L'ÉDUCATION

hebdo

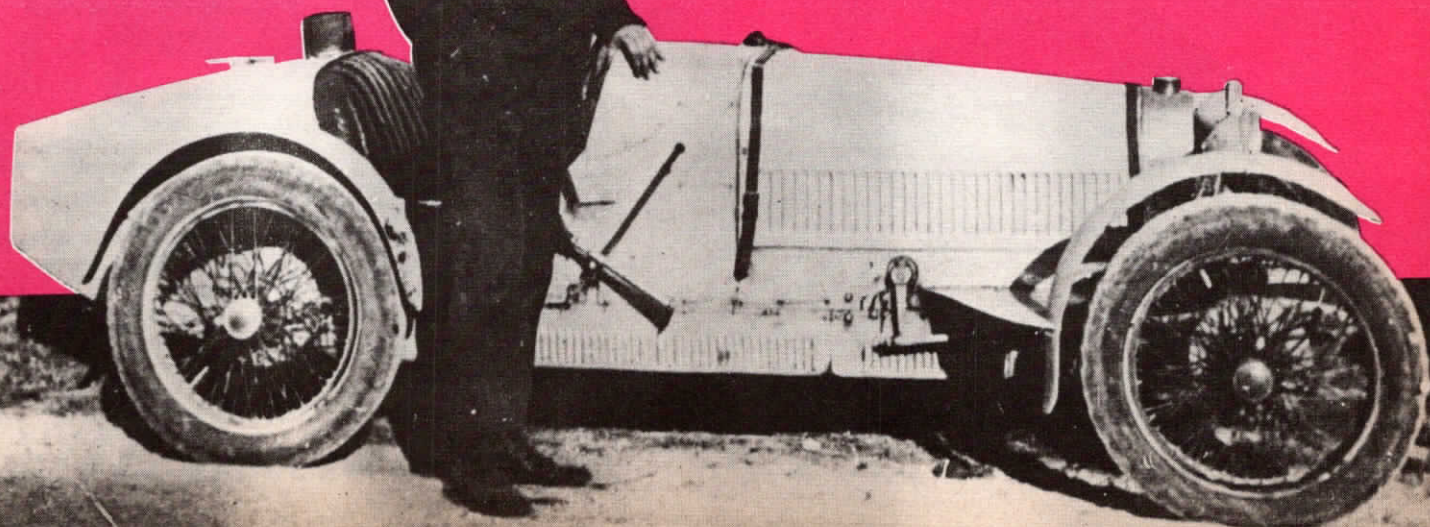
le cinéma  
outil pédagogique

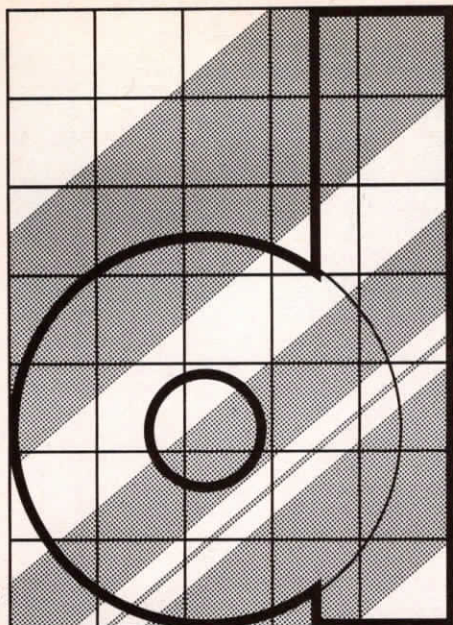
permanence  
du théâtre classique

passions  
d'un collectionneur

André Derain,

l'un des peintres dont nous parle Pierre Lévy en page 30





Renseignements:  
Foire Suisse d'Echantillons CH-4021 Bâle/Suisse  
Téléphone 061 26 20 20, Télex 62685 fairs ch

18<sup>e</sup>

## DIDACTA/EURODIDAC

18<sup>e</sup> Foire Internationale du Matériel Didactique  
24-28 mars 1981 Bâle/Suisse

Le plus grand et le plus international des collèges  
du monde invite à la visite.

## SUPER CAMPUS BARTHE

PERMET L'INTERRUPTION ET LA REPRISE  
DE L'AUDITION EN UN POINT PRÉCIS

*Puissant, solide, musical, spécialement  
conçu pour les enseignants*



42 x 33 x 16 cm

6 kg se porte facilement de classe en classe.

Remise aux membres de l'Enseignement

Ets J.-D. BARTHE, 53, r. de Fécamp, 75012 PARIS

# La Bibliothèque Evolutive

Vous permet de composer  
"VOUS-MÊME"  
aux dimensions voulues, les  
**MEUBLES**  
de votre choix !

*Bibliothèques  
Vitrines  
Éléments*

NOTRE NOUVEAU  
CATALOGUE  
EN COULEURS  
avec tarif  
vous sera envoyé  
**GRATUITEMENT**  
dès réception  
de votre demande

**200 MODELES de BASE**

Juxtaposables - Superposables - Combinables -

Etagères réglables -

Montage rapide -

5 PROFONDEURS - 5 LARGEURS

8 HAUTEURS - 18 ESSENCES de BOIS

NOMBREUSES FINITIONS : VERNIS,  
CIRES, LAQUES etc.,



STYLE ou CONTEMPORAIN

PRIX PARTICULIEREMENT  
COMPÉTITIFS.  
VENTE PAR CORRESPONDANCE  
EN DIRECT DU FABRICANT  
LIVRAISON GRATUITE



MAGASINS D'EXPOSITION

PARIS : 32, Boulevard de Vaugirard (passage Déchambre)

Tél. : 3203876

CHARTRES : Librairie RIGAL - 21, rue de la Tonnellerie - 28000

Tél. : (37) 360778

GRENOBLE : 1, rue Gabriel-Péri - 38000

Tél. : (76) 870058

SATISFAIT ou  
REMBOURSÉ

LA BIBLIOTHÈQUE ÉVOLUTIVE - B.P. N° 1 - 28130 St-PIAT  
Tél. : (37) 32.34.29 - Répondeur 24 H sur 24

Veillez m'envoyer GRATUITEMENT sans engagement de ma part  
votre CATALOGUE très complet et votre TARIF.

M \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

LA BIBLIOTHÈQUE ÉVOLUTIVE B.P. N° 1 - 28130 ST-PIAT-TÉL. (37) 32-34-29

80-1

## n° 444 / 29 janvier 1981

**hebdomadaire**

- 2 concertations, par Maurice Guillot
- 2 un mariage difficile, par Nicole Gauthier
- 4 scientifiques en herbe, par Michaëla Bobasch

**éducations**

- 6 littérature, par Strapontinus
- 7 le cinéma : instrument pluridisciplinaire, par Michaëla Bobasch
- 9 1930 ou la révolution des manuels, par Jeannine Raylambert
- 12 vous avez la parole : ... sur un futur statut, par E. Benayoun ; un CM 1 sur la route, par S. Lafond ; courrier des lecteurs

**à votre service**

- 15 une centième pédagogique
- 16 pédagogie quotidienne : la déclaration de revenus, par Claire Méral
- 16 documentation : les écrits restent, par Pierre Ferran, Yves Guyot, Louis Porcher ; son école, leur école, par François Mariet
- 18 CNDP : la RTS vous propose

- 19 textes officiels : temps partiel, par René Guy
- 19 au J.O.
- 20 au B.O.
- 21 agenda

**expressions**

- 24 la fascination des classiques, par Pierre-Bernard Marquet
- 27 d'autres affiches, par Pierre-Bernard Marquet et Raymond Laubreaux
- 28 Scapin fourvoyé, par Etienne Fuzellier
- 29 un poète s'en est allé..., par Pierre Ferran

**réflexions**

- 30 pour l'amour de l'art, entretien avec Pierre Lévy, collectionneur

**34 mots croisés — échecs**

photos - couverture : Marc Vaux/Viollet ; p. 25 : Roger Viollet, Harlingue/Viollet ; p. 26 : Bernard, Franck Barrau ; p. 27 : Claude Lé-Anh, Bernard ; p. 29 : Lipnitzki/Viollet ; p. 30 : Lot.

**'éducation**

fondée en 1945  
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

**direction**

André Lichnerowicz

**rédaction**

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis ; conseiller pédagogique : Louis Porcher ; secrétariat de rédaction-maquette : Suzanne Adéls, Michel Bonnemayre ; informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz ; agenda ; lettres, arts, spectacles : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre, Meyer Sarfaty ; correspondants : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Julif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca ; dessinateur : François Castan.

**publicité - développement**

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvain

**conseil d'administration de l'association éditrice**

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay. membres : Lazine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

**rédaction, publicité, annonces**  
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris  
Tél. : 266-69-20/21/67

**abonnements**  
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris  
Tél. : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;  
abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,80 F en timbres

# concertations



**L**a cérémonie du lancement de la campagne « Jeunesse au plein air », qui se déroulera jusqu'au 8 février prochain et qui verra les écoliers de toute la France vendre le timbre « JPA 1981 » afin d'aider les familles les plus défavorisées à envoyer leurs enfants en centres de vacances, a été l'occasion de remettre sur la sellette le débat sur le calendrier scolaire.

Il convient de rappeler, en préambule, que l'an dernier, malgré les bons résultats de cette collecte, moins d'enfants ont bénéficié de séjours de vacances éducatives. Les difficultés économiques y sont pour une bonne part, c'est évident, mais, dans un discours « musclé », le recteur Guy Debeyre, président de la JPA, a redit aux ministres de l'Education et de la Jeunesse et des Sports que le nouveau calendrier scolaire a entraîné une baisse de 3 à 22 % du nombre de journées, parfois plus importante que celle du nombre d'enfants. Difficultés d'accueil des enfants et adolescents, complications pour les familles et, au bout du compte, un préjudice pour tous, y compris des pertes financières considérables pour les organisateurs.

Guy Georges, vice-président de la JPA, devait revenir à la charge avec force, en réclamant que soit « réexaminée, sur le fond, cette question essentielle ». Il n'est d'ailleurs que de rappeler le « Livre noir » publié par la JPA en décembre dernier (voir notre n° 441 du 8 janvier) et qui dresse un bilan détaillé, et il faut bien le constater catastrophique, de cette opération d'étalement reconduite cette année. Les responsables de la JPA ont toutes les raisons d'être pessimistes puisqu'aux retombées de la crise économique, à ce calendrier, s'ajoute la menace qui pèse sur les personnels « mis à disposition ».

Car le ministre de l'Education a été sans ambiguïté : l'expérience est poursuivie « pour que vous puissiez profiter au mieux de vos loisirs » a-t-il dit aux enfants présents en s'appuyant sur une augmentation d'environ 1 % d'enfants partis en vacances l'an dernier. Quant à la « mise à disposition », Christian Beullac a qualifié cette procédure de « procédure anormale ». Il a encore donné pour principal objectif à l'étalement des vacances « d'ouvrir la concertation à la base, dans chaque académie, en tenant compte des particularités régionales » et souhaité que celle-ci soit plus étroite et plus intense.

Il semble bien qu'il ne s'agisse pas tout à fait, pour les uns et les autres, de la même concertation, le ministre se réfugiant derrière le souhait des Français de mieux prendre en charge la fixation des dates des congés scolaires... Faudra-t-il attendre le lancement d'une campagne et la vente d'un « timbre de la concertation » pour savoir enfin ce que ce mot veut dire ?

Maurice Guillot

« Information, éducation, laïcité »... ou les difficiles rapports entre les médias, l'école et les enseignants. Sur ce thème, le SNI-PEGC a organisé, les 21 et 22 janvier, deux journées d'étude dont nous rendons compte.

## un ma diffici

LES enseignants et les médias : « C'est le paradoxe d'un corps social où la main gauche tend à ignorer ce que fait la main droite. Ce sont deux systèmes qui souvent se contredisent. » Cette analyse d'Henri Dieuzeide, directeur de la division Structures et Contenus des méthodes éducatives à l'Unesco, qui a disserté devant les deux cents représentants du SNI-PEGC sur « les relations entre l'école et les grands organes d'information », résume assez bien l'enjeu et la portée des débats.

L'information — écrite ou audiovisuelle — et l'école sont effectivement deux mondes qui ne se comprennent guère. Parfois même, ils se méprisent et se combattent.

# riage le

Mais surtout, ils se méconnaissent. Il est vrai, comme l'a remarqué Henri Dieuzeide, que l'image des enseignants retransmise à la télévision est l'image d'individus « *tyranniques, farfelus, inadaptés et brutaux : la télévision en donne une très mauvaise image* ». Il faut aussi dire que ceux-là le lui rendent bien : s'ils ont fini, à contre-cœur, par l'accepter comme un mal nécessaire — et souvent sur la pression de leurs élèves, convertis longtemps avant eux —, ils sont encore nombreux à être très réticents. Une enquête sur les enseignants et les médias, réalisée par Josette Sultan, chargée de recherche à l'INRP, révèle que 14 % des instituteurs estiment que la télévision est une

« *perte culturelle* » ; ce pourcentage s'élève même à 23 % chez les plus jeunes d'entre eux. Même si, reconnaît Josette Sultan, la méfiance devant la télévision diminue, elle reste encore fortement ancrée mais « *il y a une distorsion entre le discours sur ce que devrait être la télévision et les émissions que les enseignants regardent* ». Ils sont en effet les premiers à condamner sans appel « *Au théâtre ce soir* » ; c'est pourtant l'une des émissions (avec « *Les cinq dernières minutes* » ou « *Des chiffres et des lettres* ») qu'ils regardent le plus fréquemment. Par ailleurs, nombreux sont ceux qui ignorent la création à la télévision et à qui les noms de Marcel Bluwal ou Serge Moati sont inconnus.

Les spécialistes qui sont intervenus au cours de ces journées d'étude avaient donc la difficile tâche d'encourager les enseignants à s'intéresser aux médias et à les utiliser dans leur classe comme outils pédagogiques complémentaires (et non pas concurrents) à tous les autres. C'était également l'occasion pour eux de s'interroger sur l'importante question soulevée par Henri Dieuzeide : « *Les citoyens sont-ils susceptibles de maîtriser la communication ? Est-il possible d'éduquer les consommateurs de communication ?* » Il faut « *négo-cier raisonnablement* », explique celui-ci, c'est-à-dire partager et déterminer les responsabilités qui incombent respectivement à l'école et aux médias, sans qu'ils s'ignorent ou se combattent, ou que l'un ne capitule face à l'autre...

La culture audiovisuelle fait désormais partie intégrante de notre univers ; elle intervient, au même titre que toutes les autres manifestations culturelles dans des relations sociales évolutives : c'est ce qu'a ensuite développé Louis Porcher en insistant sur le développement de la sémiologie de l'image, du langage audiovisuel et de l'ensemble de la dimension sociologique des médias : « *Le premier pas est à faire dans le domaine de la formation des enseignants.* » Pour que le monde de l'éducation ne traîne plus les pieds derrière le développement technique et ses répercussions sociologiques, il faut que

les enseignants maîtrisent parfaitement l'outil. Sans tomber pour autant dans une « *monarchie de l'audiovisuel* » : « *Il ne faut mettre l'audiovisuel ni dans la marge, ni sur un trône* », a-t-il conclu. Aux enseignants donc de prendre conscience des moyens qui leur sont offerts et d'apprendre à les utiliser.

Même si elle n'a eu qu'un strapon-tin pendant ces journées d'étude, la télévision tenant le devant de la scène, la presse écrite n'a pas été oubliée. C'est Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, qui est venu faire, devant les militants du SNI-PEGC, un bilan très pessimiste : les journaux se vendent moins, sont de moins en moins nombreux et subissent de plus en plus la pression de l'argent. Le journal télévisé, a-t-il rappelé, ne contient que la valeur de deux ou trois colonnes d'un quotidien. La presse, à l'en croire, vit ses dernières années. Elle pourrait mourir du développement de techniques nouvelles, de la culture de masse, et de la démocratie collective... alors qu'elle est née sous la pression des mêmes influences. L'audiovisuel et l'écrit pourraient être complémentaires, estime Jacques Fauvet, mais les tendances actuelles semblent prouver le contraire. Les enseignants, d'ailleurs, ne lisent pas plus que les autres : une enquête effectuée en 1977 par la SOFRES révélait que 67 % des enseignants seulement disaient « lire régulièrement ».

Les deux cents représentants du SNI-PEGC ont ensuite réfléchi entre eux sur le rôle des médias, leur public, et les relations avec l'école et la classe. Très souvent, la télévision est revenue au centre des débats. C'est elle qui inspire à la fois le plus de craintes et le plus de respect. C'est encore elle qui suscite le plus de discussions. Mais c'est surtout elle qui devient — bien que la presse écrite soit, à cet égard, de moins en moins ménagée — l'organe quasiment officiel d'expression du pouvoir. Pratiquement contrôlée par le gouvernement pour les informations, étroitement surveillée pour l'organisation des programmes, elle n'encourage guère les enseignants à la confiance.

Deux autres craintes hantent les éducateurs : ils redoutent le pou-

voir de l'image, qu'ils estiment tout puissant. La télévision est souvent perçue comme un monstre tentaculaire contre lequel il est impossible de lutter. Mais plus encore, elle est ressentie comme une menace, comme une redoutable concurrente de l'enseignement, comme un moyen qui pourrait amener un jour les enseignants à n'avoir plus qu'un rôle mineur dans l'école.

Ce discours n'est certes pas celui de tous les instituteurs, loin s'en faut : ils sont nombreux à utiliser dans leurs classes la télévision, ou d'autres moyens audiovisuels comme le magnétophone, le projecteur ou l'appareil photo ; ils sont également nombreux à animer des ciné-clubs. Mais la menace plane toujours, plus ou moins explicite, plus ou moins définie, plus ou moins redoutée.

« En somme, on accepte le mariage, mais c'est un mariage de raison », note Jeanne Vincent, secrétaire nationale du SNI, dans son rapport : « On retrouve les mots de facilité opposés à l'effort, l'oubli et même l'abrutissement opposés à la réflexion, les bandes dessinées opposées aux livres ». Les déboires de la radio-télévision scolaire, dont 75 % des programmes de 1980 ont été des rediffusions, et qui doit acheter aux chaînes de télévision les créneaux pour diffuser ses programmes, et le manque d'appareils dans les établissements scolaires réduisent parfois l'enthousiasme des plus courageux. Les autres médias, qui sont entrés à l'école sur la pointe des pieds, sont, semble-t-il, un peu mieux acceptés. Peut-être parce qu'il est plus facile de les « manuéliser », mais surtout parce qu'ils ressemblent plus à des outils pédagogiques déjà connus. Les enseignants ont écouté attentivement les discours des spécialistes des médias ; ils les approuvent, dans l'ensemble largement, mais, pour la plupart, ils ont du mal à faire le saut dans leur pratique pédagogique quotidienne. Ils rêvent d'une presse écrite neutre et aseptisée, d'une télévision « objective », et semblent mal disposés à travailler avec les médias qui sont aujourd'hui les nôtres, qui sont ceux de la société française de 1980.

Pour cette raison sans doute, les militants du SNI-PEGC regardent avec sympathie du côté des radios libres ou attendent patiemment le temps d'après les élections présidentielles dont on annonce à demi-mots qu'il pourrait amener la fin du monopole de la radio - télévision. Car ils cherchent en vain la laïcité, dont ils se réclament, dans la télévision actuelle : « *Quelle est la liberté lorsque l'information dispensée par trois chaînes différentes est passée par le même filtre ?* » s'interroge, après plusieurs participants, Michel Gevrey, secrétaire national du SNI.

« Nous avons conscience d'avoir abordé un sujet d'actualité de plus en plus brûlant et peut-être aussi redoutable », a déclaré Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC, dans son allocution de clôture. Que le sujet soit redoutable, nul n'en doute. Il est important que les enseignants se saisissent du problème des médias, qu'ils apprennent à mieux les maîtriser. Mais on peut se demander pourquoi ils ne l'ont pas fait plus tôt : beaucoup d'éducateurs ont encore une frileuse réticence face à la télévision, à la presse écrite, ou encore à la bande dessinée, plus de quinze ans après que les sociologues et les spécialistes aient reconnu dans ces moyens de communication de nouveaux outils qui pourraient être efficaces sur le plan pédagogique, bref, plus de quinze ans après qu'on ait salué l'arrivée des « mass media » et ses conséquences. La maturation a été lente, sans doute trop lente, car les préjugés, de part et d'autre, se sont au contraire établis très vite.

Les militants du SNI venus à ces journées d'études étaient prudents ; ce sont pourtant les plus intéressés, les plus motivés. Sauront-ils convaincre, à leur tour, leurs collègues ? Sont-ils suffisamment convaincus eux-mêmes pour mieux « négocier raisonnablement » avec les médias ?

L'enjeu est primordial. On peut donc regretter que les discussions entre éducateurs n'aient pas été plus riches, plus vigoureuses, plus innovatrices. Ou qu'elles aient eu lieu avec quinze ans de retard.

Nicole Gauthier

Où se situe la demande des enfants en matière de livres scientifiques ? Préoccupé par le problème de l'information des jeunes sur le monde moderne, les sciences et les techniques, le Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse (CRILJ) a organisé, les 17 et 18 janvier au Centre Georges-Pompidou, un colloque sur ce thème. La principale originalité de cette manifestation, qui visait à réunir scientifiques, auteurs et éditeurs de livres, médiateurs (bibliothécaires, documentalistes, responsables de musées, animateurs de clubs) et enseignants, résidait sans aucun doute dans la participation « active » d'une trentaine d'enfants âgés de dix à quatorze ans et venant de diverses régions de France ; Paris, Strasbourg, Bar-le-Duc, Nice, Saint-Etienne, Grenoble.

## scientifique

Créé à la suite de journées d'étude organisées par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques) de Sèvres en juin 1973, le Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse (CRILJ - 11, rue Saint-Dominique, 75007 Paris) est une association loi de 1901

« QUAND je tombe sur un mot que je ne comprends pas, je demande ce que ça veut dire. Mais quand dans un livre on tombe sur un mot difficile, souvent on en trouve d'autres. Alors j'abandonne... » L'enfant qui s'exprime ainsi formule l'un des principaux griefs adressés aux éditeurs et auteurs de livres scientifiques pour la jeunesse : vocabulaire trop difficile, insuffisamment explicite. Des défauts, les jeunes en ont trouvé bien d'autres : trop, ou au contraire pas assez de texte, pas assez de schémas ou de documents (cartes, photos) permettant de comprendre. Ils ont réclamé notamment des « glossaires », ou plutôt des notes en bas de page pour chaque mot difficile, plutôt qu'un lexique relégué en fin de livre. Enfin, trouvant les ouvrages tantôt trop simples tantôt trop complexes, ils ont suggéré que l'on fasse « des livres progressifs, par étapes ».

A l'écoute de toutes ces doléances, on comprend pourquoi le livre ne figure qu'en troisième position, bien après la télévision (65 %) et les musées et expositions (63 %) dans l'information scientifique des jeunes. Tels sont les résultats d'une enquête réalisée par le CRILJ auprès de deux mille élèves, du CM 2 à la troisième. Menée avec le concours des enseignants sous

forme d'un questionnaire « fermé » auprès d'enfants de tous milieux (urbain et rural), complétée par la réunion de tables rondes dans certains établissements scolaires, cette enquête fait apparaître l'homogénéité des goûts des enfants. Très préoccupés par les problèmes de ce temps, en prise sur la réalité, ils recherchent avant tout le contact avec l'objet réel (celui qui est exposé au musée par exemple), le document authentique ou son image (télévision, photos). Pour Hélène Gratiot-Alphandéry, directrice à l'École des hautes-études, chargée de la synthèse de l'enquête, « le fait que les enfants s'adressent en priorité à la télévision pour obtenir des informations est significatif ». La télévision apparaît comme « un média privilégié » parce qu'elle est plus compréhensible que le livre. « Si on voit des animaux qu'on ne connaît pas à la télé, on sait à quoi ils ressemblent », soulignait une fillette reconnaissant toutefois que « le livre donne plus de détails et permet de s'arrêter sur un passage alors qu'à la télévision les images défilent ».

On le voit, le colloque n'a pas pu se limiter au strict problème du livre. « Le livre ne peut pas être isolé du reste, audiovisuel, jouets, programmes et contenus d'ensei-

gnement » notait Jean-Claude Pecquer, professeur au Collège de France, animateur d'un débat qui s'est considérablement élargi. Ravis de se trouver face à des scientifiques, les enfants les ont soumis à un questionnaire en règle. Une véritable discussion a eu lieu au cours de laquelle ont été abordés les sujets les plus variés, de la préhistoire au fonctionnement des barrages, en passant par l'utilité de la science comme moyen de comprendre et d'agir, les méthodes de recherche, la démarche scientifique. Certains n'ont pas craint d'accuser les scientifiques en abordant notamment le problème de la vivisection. A un chercheur qui leur objectait l'utilité de faire des expériences sur des souris plutôt que sur des hommes, ils ont rétorqué : « Faire la même expérience à Paris et à Lyon, n'est-ce pas du gaspillage ? »

Tout cela met en évidence le fait que les enfants sont avides de connaissances que les livres et la télévision ne leur apportent pas toujours. Peut-être est-ce d'ailleurs là le principal reproche qu'on peut leur faire, celui de ne pas stimuler davantage la curiosité des jeunes en apportant des réponses « ouvertes » qui donnent envie d'aller plus loin.

Michaëla Bobasch

## ues en herbe

qui regroupe six cents membres appartenant à toutes les professions intéressées par la littérature pour la jeunesse et la lecture : bibliothécaires, documentalistes, auteurs, éditeurs, libraires, enseignants.

Association « pluridisciplinaire et

pluriprofessionnelle », le CRILJ a pour objectif d'être « une plateforme de rencontres et d'actions concertées ». Des commissions nationales travaillent sur divers sujets : recherche, documentation et diffusion de l'information en matière de littérature pour la jeunesse,

enseignement, production, animation.

Il se propose d'organiser au cours du mois prochain, avec le concours de l'UNICEF, un colloque international sur « Le livre dans la vie quotidienne de l'enfant ».

**L**e Haut-Comité de la langue française semble retrouver une nouvelle jeunesse. Le Premier ministre, qui le préside, et le président de la République lui-même, lui ont témoigné publiquement leur intérêt. Un train de mesures est annoncé, dans divers domaines qui touchent à la diffusion de notre langue. Ma première réaction, comme celle de tout le monde, est de me réjouir et, en même temps, d'espérer qu'il ne s'agit pas seulement d'une flambée passagère. Il faut souhaiter, notamment, qu'on s'appuie explicitement, et de manière suivie, sur les organismes qui, depuis longtemps, œuvrent dans ce champ. Plusieurs d'entre eux ont fait un travail excellent, en particulier sur le plan de l'enseignement. Pour peu que s'instaure une politique cohérente et durable, leurs efforts trouveront un écho encore amplifié, comme il serait normal. Cela aussi conduit au vœu que les actuelles déclarations d'intention ne soient pas feu de paille.

Un aspect de celles-ci me surprend agréablement : le souci de renforcer l'enseignement littéraire, singulièrement dans les sections scientifiques. Bien entendu, dans ce domaine et dans d'autres, l'avenir ne se décrète pas, mais, inversement, il n'est jamais totalement indépendant des intentions du législateur. Prudence donc, pour l'instant, mais relatif optimisme dans la mesure où se manifeste ici le mince signe d'une première prise de conscience. Il y a longtemps, maintenant, que la littérature, dans notre système scolaire, n'est plus assise ailleurs que sur un strapontin. Le trône mathématique se pique de ne pas se préoccuper de discours ; « être littéraire », quand on est

élève aujourd'hui (et même professeur...), ce n'est pas une sinécure. La tendance est forte en effet, socialement, qui consiste à considérer que sont à mettre parmi les littéraires tous ceux qui ne sont pas scientifiques. C'est ce qu'on pourrait appeler une pédagogie négative.

Bien entendu, il n'est pas question de nier que, dans une certaine mesure, il s'agit uniquement d'un retour du bâton de l'Histoire. Durant des siècles, les Humanités disposaient seules du droit à la parole éducative. Les activités scientifiques étaient rejetées parmi les disciplines profanes, étrangères à la culture. Les conservatismes de tous ordres se sont engagés, explicitement ou non, sur cette voie de l'exclusion. La domination actuelle des sciences serait donc une réponse du berger à la bergère. L'argument ne doit pas convaincre, même s'il est valide. Corriger une erreur par une erreur identique, combattre une ségrégation par une autre, soigner une mutilation en en créant une autre, c'est un aveuglement. Une culture sans littérature serait infirme et, en négligeant les sciences, elle serait pareillement malade. Les partages sociaux du savoir ne devraient plus se confondre, enfin, avec une authentique définition de la culture en tant que pratique personnelle.

Aimer, vivre et mourir, chanter et rêver, se souvenir et imaginer, ce sont nos propriétés communes et universelles. Notre destinée, les questions qui n'ont pas de réponses démonstratives, Dieu et le temps qui passe, le Bien et le Mal, croyez-vous vraiment qu'un pouvoir, un jour, serait assez fort pour les rayer de la carte ? Impossible car elles sont la carte elle-même, et c'est la littérature qui la dessine. ■

**strapontinus**

# **littérature**



---

Comment utiliser le cinéma dans l'enseignement et, si possible, dans une perspective pluridisciplinaire ?

La Fédération Jean-Vigo a organisé sur ce thème, les 10 et 11 janvier à Paris, un stage auquel ont participé une trentaine d'enseignants de différentes matières : français, anglais, histoire et sciences économiques.

---

# le cinéma : instrument pluridisciplinaire

---

QUELLE place le cinéma peut-il tenir dans l'enseignement ? Et comment des professeurs de différentes disciplines peuvent-ils coordonner leur travail pour en tirer le meilleur parti ? Jeunes pour la plupart, tous cinéphiles, les enseignants présents au stage n'étaient pourtant pas novices en la matière. Beaucoup avaient déjà eu recours au cinéma en classe. Ainsi, cette enseignante de collège qui a, par le biais du film, abordé le thème de la révolte. Les élèves (classe de troisième) ont ensuite écrit des scénarios et réalisés, dans le cadre des P.A.C.T.E (projets d'activités éducatives et culturelles) et grâce à la collaboration du centre culturel voisin, de petits films en super-huit. Au lycée de Guebwiller (Haut-Rhin), des professeurs d'anglais et d'allemand travaillent en équipe et projettent tous les mois un film en version originale dans chaque langue. « On passe le film de 14 à

16 heures. Il reste peu de temps ensuite pour la discussion. C'est pourquoi on se pose le problème de l'exploitation en classe. Quelles sont les meilleures façons d'utiliser le film que l'on va, ou que l'on vient de montrer ? Faut-il une présentation préalable ? » demandent-ils.

Le premier exemple proposé, l'adaptation cinématographique du livre de Steinbeck, *Les raisins de la colère*, était particulièrement bien choisi pour répondre à cette question, car il peut concerner aussi bien l'histoire et l'économie (la crise de 1929 et ses répercussions) que l'anglais et le français (parallèle entre le livre et le film), et de ce fait, se prêter à une exploitation collective enrichissante.

Les enseignants du lycée de Guebwiller ne s'en sont pas privés. Ils ont fait, avec leurs élèves de première, un travail avant et après le film : présentation de Steinbeck

et du contexte historique, puis étude des passages du livre particulièrement bien rendus dans le film. « Nous ne voulions pas prendre les élèves « à froid », mais leur donner des « tuyaux » leur permettant de mieux comprendre ce qu'ils allaient voir. C'est pourquoi le professeur d'histoire a expliqué la crise de 1929 et ses conséquences, et situé sur le plan géographique les différents Etats des Etats-Unis (Oklahoma et Californie) où se déroule l'action », ont-ils signalé.

Cette démarche a été diversement commentée par les participants, certains se prononçant en faveur d'une préparation. (« On peut mieux faire travailler les élèves ensuite, d'autant plus qu'ils aiment bien se sentir en terrain familier ») et d'autres préférant leur laisser le plaisir de la découverte : s'il est un instrument de réflexion, le cinéma, même utilisé comme outil pédagogique, ne doit-il



Une scène des « Raisins de la colère »

pas d'abord être une source de plaisir ? Les stagiaires ont souligné l'importance du « plaisir immédiat ». « Quand j'emmène les élèves voir un film, je ne dis rien auparavant pour ne pas tuer une certaine sensibilité. Il m'est arrivé d'aller avec ma classe voir un film que je ne connaissais pas pour que tout le monde le regarde avec un œil neuf », expliquait une enseignante. « Je crois beaucoup à la réaction à chaud », ajoutait une autre. Toutefois, le plaisir n'exclut pas la notion de travail à partir d'un film, et inversement, une information préalable ne nuit pas à l'attrait de celui-ci, bien au contraire, dans la mesure où elle donne des éléments de compréhension aux élèves.

Les participants ont ensuite examiné les diverses possibilités d'exploitation pédagogique des *Raisins de la colère* : réalisation d'un dossier sur la crise de 1929, recours à des documents d'époque (textes, photos) pour appréhender l'interpénétration de la réalité culturelle et sociale, le courant d'intérêt artistique autour de ces paysans de l'Oklahoma, rapprochement avec d'autres œuvres, notamment *Germinal* de Zola qui a aussi été adapté à l'écran, étude du déroulement du récit « en montrant comment le cinéma, avec quelques belles images, en dit autant que de longues pages ». Mais comment procéder sans voir le film à plusieurs reprises, ce qui ne peut manquer d'être fastidieux ? « On ne peut utiliser le film comme le manuel, sous peine de voir les élèves

considérer cela comme une leçon de plus », remarquaient certains. Pour résoudre ce problème, une enseignante de Rouen suggérait astucieusement le recours au magnétoscope qui permet, lorsque l'on a lu un passage du livre, de projeter immédiatement la séquence du film correspondante.

Est-il bon d'effectuer des comparaisons avec d'autres œuvres ? Tout dépend du niveau des élèves. « Au collège il faut avant tout leur apprendre à lire l'image » estimait une enseignante, soulignant que « les enfants imprégnés de télévision ne savent plus regarder et ne manifestent aucun intérêt pour les films dont l'action n'est pas soutenue et rapide ». Autrement dit, le premier travail, avant de se lancer dans des comparaisons, consisterait à « s'assurer que les élèves ont bien vu ce qu'il y avait à voir dans le film : compréhension du

thème, signification des images... » Mais, comme l'objectait Andrée Tournès, l'animatrice du stage, « il n'est pas évident que le professeur ait mieux compris le film que les élèves ».

La suite a permis de se rendre compte du bien-fondé de cette remarque, lorsque, à l'issue de la projection de *La solitude du coureur de fond*, les stagiaires se sont livrés à un débat de type « ciné-club ». Le film retrace, grâce à une série de « flashes-back » alternant avec des scènes de la vie quotidienne en maison de redressement, le passé de Colin, un jeune délinquant, et son cheminement intérieur, jusqu'à la course finale qui devrait, s'il la gagne, lui permettre, en recueillant l'estime du directeur de l'établissement et l'approbation générale, de « rentrer dans le rang ». Mais veut-il la gagner, cette course hallucinante où, en quelques minutes, à coup d'images brutales, s'affrontent son passé et son avenir, se disputent le pour et le contre. Au dernier moment, il décide de perdre la course, et, à quelques mètres de la ligne d'arrivée, jambes rivées au sol, hilare, il laisse délibérément passer son rival. La discussion a fait apparaître des interprétations très différentes et contradictoires des spectateurs. Les uns ont vu, dans le choix final du jeune héros, l'expression de sa liberté individuelle, d'autres au contraire, la fuite de son passé intolérable. Faute de pouvoir se mettre d'accord, ils y ont reconnu en fin de compte une illustration de la complexité de tout acte. Mais qu'y ont trouvé les élèves ? Deux enseignants qui ont vu le film avec leur classe de quatrième ont apporté une réponse totalement différente... et inattendue : « Ils en ont retenu l'aspect sportif, et tous étaient désolés que Colin n'ait pas gagné la course ! »

Parce qu'il est susceptible de diverses interprétations, le film est un outil pédagogique complexe, difficile à manier. Mais il représente indiscutablement un mode d'approche intéressant, « un appel d'air dans notre vieille institution de l'Éducation nationale » selon Andrée Tournès et Bernard Nave, les animateurs du stage qui ont

**Un autre stage**, destiné aux professeurs d'histoire-géographie, aura lieu les 20 et 21 février. Axé autour de trois thèmes (la Seconde Guerre mondiale, la connaissance des pays de l'Est et les années 1900), il présentera :

- un film sur la montée du nazisme ;
- **L'ascension**, film soviétique de 1965 dont l'action se situe pendant la Seconde Guerre mondiale ;
- **L'accusé** (film tchèque de 1964) : à travers le procès d'un ingénieur, la remise en question du système socialiste ;
- **Du courage pour chaque jour**, film tchèque (1965) annonciateur du Printemps de Prague ;
- **Paris 1900** (évoquant de la Belle Époque) ;
- et, pour l'aspect géographique, **Ewana Toshi**, film japonais de 1965 qui relate la découverte de l'Afrique par un jeune expert japonais en mission.

**Pour tous renseignements**, s'adresser à la Fédération Jean-Vigo

8, rue Lamarck .  
75018 Paris  
Tél. : 254-04-56 et 57

volontairement choisi des films d'expression (et non pas didactiques) les plus différents possible, pour « voir s'ils pouvaient apporter quelque chose en classe ».

Les participants ont pu, en définitive, dégager deux conclusions.

Tout d'abord que certains films se prêtent plus que d'autres à l'exploitation pédagogique. Ainsi, *Les raisins de la colère* est-il plus abordable que *The Servant* de Losey. Il en est de même pour les documentaires qui ont été présentés : *Union Maids* qui, par une succession d'interviews et de documents d'actualités, retrace le passé de trois femmes syndicalistes des années 1930 et met en évidence leurs qualités communes (sens de la justice, opiniâtreté, combativité) mais aussi les problèmes auxquels elles ont eu à faire face (sexisme — « le syndicat c'est une affaire d'hommes » — et racisme — les Noirs dans le syndicat) et *Breathing together* qui a trait au mouvement hippie des années 1960. Le premier, truffé d'anecdotes amusantes (les trois héroïnes se remémorent leurs débuts respectifs dans une blanchisserie, une usine fabriquant des préservatifs et un abattoir, et leur premier conflit du travail, leur première grève sur le tas) est parfaitement accessible, tandis que le second qui consiste essentiellement en une série de discours, apparaît extrêmement hermétique et peu utilisable. Il convient donc de bien choisir ce que l'on va montrer aux élèves.

Ensuite, que le film, dans la mesure où il donne un choc émotionnel au spectateur, permet à celui-ci (l'élève en l'occurrence) d'établir un lien entre le thème traité et sa propre vie. Par exemple, les élèves seront nettement plus sensibilisés aux problèmes engendrés par la crise économique de 1929 après avoir vu *Les raisins de la colère* qu'après avoir étudié des statistiques. Le film constitue donc une aide à la prise de conscience, un biais d'approche privilégié pour des thèmes nombreux et diversifiés. Car, conclut Andrée Tournès, « la fiction est irremplaçable pour atteindre la sensibilité ».

Michaëla Bobasch

Il y a cinquante ans, le dessinateur et animalier Raylambert faisait irruption dans l'édition scolaire, bouleversant, par son style et son imagination, l'illustration traditionnelle des manuels et transformait, d'une certaine manière, la vie de la classe. Aujourd'hui encore, malgré l'utilisation de la photographie, l'illustration reste, pour certains ouvrages, irremplaçable. Jeannine Raylambert, écrivain, fille de l'illustrateur, raconte ici cette période novatrice qui allait rendre un peu plus agréable le travail de l'enseignant et de l'écolier.

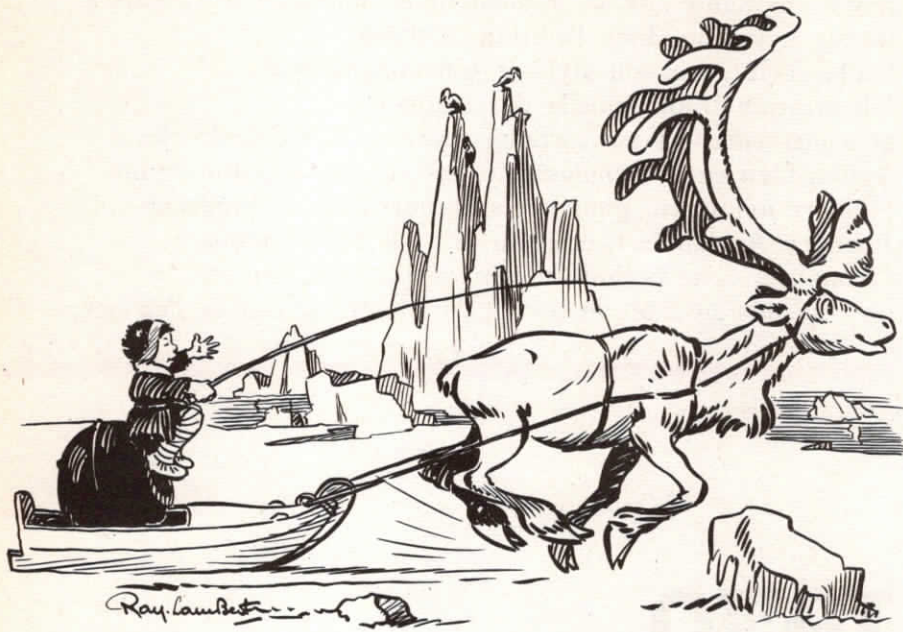
## 1930 ou la révolution des manuels



IL y a cinquante ans, les enfants des écoles primaires découvraient sur leurs pupitres les fruits d'une révolution pacifique : des livres « de lecture courante » d'un style tout à fait nouveau.

Un ancien instituteur de Niort, Ernest Pérochon — prix Goncourt 1920 pour son roman *Nêne* —, venait d'écrire une série d'histoires destinées aux élèves des cours moyens et supérieurs, et groupées sous le titre *Le livre des quatre saisons*. Des histoires d'animaux surtout, pleines de malice, de vie, d'aventures, de voyages. L'éditeur, Delagrave, en confia l'illustration à mon père, le dessinateur et animalier Raylambert, qui entreprit de changer complètement, à cette occasion, la physionomie traditionnelle du livre scolaire — sans négliger pour autant les impératifs de la pédagogie.

Les enseignants et les écoliers avaient alors entre les mains des livres — comme les *Choix de lec-*



une des illustrations des « Contes des cent un matins »

tures, de A. Mironneau, édités par Armand Colin — composés de morceaux choisis le plus souvent dans la littérature pour adultes. Des gravures anciennes et disparates y répandaient leur grisaille. Des décorations vermiculaires les dataient implacablement. Cela sentait l'avant-guerre, celle de 14-18 évidemment. Il était temps de rajeunir !

Mon père s'engagea donc en pionnier dans le bon combat. Avec son pinceau et aussi sa plume puisqu'il publia dans la revue *ABC-Magazine*, sous le titre « Mettons un peu de clarté dans nos livres scolaires », un article plein de tendresse pour l'enfance mais beaucoup moins tendre à l'égard de certains éditeurs classiques selon lui en partie responsables, par leur inertie, du peu d'attrait des manuels scolaires.

Au moyen de compositions typographiques équilibrées, de dessins clairs, sans détails nuisibles, il fallait apporter à ces livres de la joie, de la lumière, et de l'oxygène. Finis, les encadrements modern'style ! Finies, les vignettes insaisissables, grandes comme des timbres-poste où, seuls, de très bons yeux parvenaient à distinguer Roland sonnante du cor à Roncevaux ou Napoléon à Austerlitz !

Les mises en page libres, l'humour, la spontanéité de la vie règnent donc dans *Le livre des quatre saisons*, que couronne l'Académie française. Puis l'éditeur, Delagrave, sort les *Contes des cent un matins*. Même auteur. Même illustrateur. Plus de fantaisie encore s'y donne cours. Les textes débordent d'imagination et de charme, les dessins de gaieté, de mouvement, de brio. Un gros, un très gros succès. Tant auprès des enfants que des maîtres. Les témoignages d'enthousiasme affluent.



« Vous avez enchanté mon enfance »... « C'est vous qui m'avez appris à aimer les animaux » écriront à mon père, beaucoup plus tard, des adultes qui se souviennent... Des générations et des générations d'anciens écoliers se rappellent aujourd'hui encore les compagnons de classe sortis des pages

de leurs livres : parmi tant d'autres : le singe Makoko, l'âne Tonkilaron dans son avion, le petit Lapon dans la marmite, ou encore le malheureux Patoche atteint par l'étrange « maladie des doigts écartés ».

Le même couple auteur-dessinateur, pour le même éditeur, compose à l'intention des petits un *Au point du jour* plein de fraîcheur, puis inaugure une série de romans scolaires.

Le nouveau style gagne les livres d'arithmétique jusque-là si tristement rébarbatifs, les vocabulaires et autres grammaires. Les géographies, les histoires suivront plus tard.

Sous une couverture plaisante, un ouvrage présente souvent une centaine de dessins. D'un livre à l'autre, Ray Lambert modernise, varie les techniques : plume, pinceau, « crachis », crayon Conté,



carte-grattage... en attendant de pouvoir utiliser la couleur. Il a dû, d'abord, se contenter du noir ! Il s'occupe personnellement de la mise en page, se rend chez le photographe, chez l'imprimeur et, peu à peu, gagne sa bataille.

Dans un autre format et sous un autre habillage, beaucoup de ces

livres paraîtront également dans une version « livres d'étrennes » et « livres de prix »...

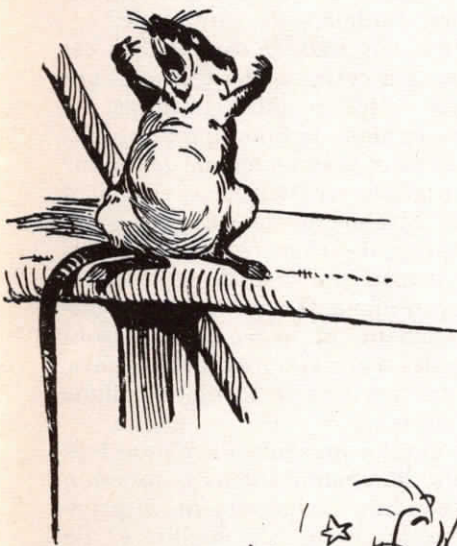
Bien sûr, il y a des imitateurs. Quelques éditeurs classiques proposent à leur clientèle des « à la manière de ». Mais la plupart veulent s'assurer la collaboration de l'illustrateur des *Quatre saisons*. Et mon père serait ravi s'il pouvait dessiner des deux mains !

Pour citer quelques-uns de ces éditeurs (que les autres me pardonnent !), voici Hachette et sa série de « Livres de français », de L. Dumas. Voici Albin Michel : Romain Rolland accepte que deux versions résumées de son *Jean-Christophe*, présentées par Mme Hélier-Malaurie et illustrées par mon père, soient éditées en livres de lecture.

En pleine Occupation, la Librairie classique Eugène-Belin commence sa collection de romans scolaires d'Edouard Jauffret par *Au*



une des illustrations du « Livre des quatre saisons »



*pays bleu* (roman d'une vie d'enfant). Un livre en couleurs tout de charme et de sensibilité, une très belle réussite qui fera date. Pour les plus jeunes, le *Petit Gilbert* offre, avec des couleurs pimpantes, encore plus de désinvolture dans la composition : un même dessin s'étend d'une feuille sur l'autre en

ger comme sur la métropole et les territoires d'outre-mer. Elle débordera largement l'après-guerre.

Actuellement, *Au pays bleu* fait encore la joie des petits écoliers. Son éditeur, Belin, diffuse toujours les fameuses grammaires Berthou-Grémaux-Voegelé illustrées par mon père. D'autres artistes ont pris

la relève avec talent — comme Paul Durand, hélas prématurément disparu.

L'âge d'or du livre scolaire illustré de dessins, amorcé en 1929-1930, fut favorisé par un concours de circonstances exceptionnelles. La rencontre des hommes, d'abord. Mais aussi l'avènement de techniques nouvelles en matière d'impression (offset) qui ont permis une diffusion beaucoup plus large à des prix de revient moins élevés.

Aujourd'hui, la photographie n'a pas, comme on a pu le croire un moment, supplanté le dessin dans les livres scolaires. Il prédomine toujours, surtout dans les ouvrages destinés aux plus jeunes élèves. La « nouveauté » des années 30 a la vie dure, bien que toute nouveauté se transforme un jour en passé. ... Comme l'enfance elle-même.

Jeannine Raylambert



Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

une opinion de E. Benayoun  
secrétaire général du SNPDES

## ...sur un futur statut

LE MINISTRE de l'Education qui, en diverses occasions, a bien voulu reconnaître le rôle difficile et primordial rempli par les proviseurs, censeurs et principaux à la tête de leurs lycées et collèges, a décidé de modifier la réglementation (décret du 30 mai 1969) qui régit leur recrutement, leur carrière et leurs rémunérations.

Telles qu'elles sont présentées dans sa récente « lettre aux chefs d'établissements », innovation bien dans le style du ministre actuel, les dispositions prévues, qui n'attendent plus que l'aval du Conseil d'Etat, devraient recueillir une large approbation de la part des personnels auxquels elles s'appliqueront.

Pourtant le Syndicat national du personnel de direction des établissements secondaires, qui représente environ 70 % des proviseurs et censeurs de lycées (enseignement long) et des principaux de collège et qui appartient à la Fédération de l'Education nationale, manifeste une opposition résolue aux textes à paraître ; cette opposition, il l'a manifestée lors des consultations qu'il a pu avoir au ministère, au cours desquelles il présentait son propre projet, évidemment très différent. Pourquoi ce refus ?

### Elargissement de l'accès aux fonctions de principal de collège

Jusqu'à maintenant la licence

d'enseignement était exigée des candidats à un poste de principal de CES (établissement de second degré). Les PEGC avaient, eux, accès aux fonctions de directeur de CEG. Afin de favoriser une promotion interne, admise par tous, un dixième des postes de principaux de CES étaient réservés à des candidats non licenciés.

Désormais, l'institution du « collège unique » ne semble plus devoir justifier aux yeux de M. Beullac l'exigence, pour les principaux de collège, d'une qualification universitaire. L'absence de cette dernière, que notre organisation admettait dans une optique saine et généreuse de promotion interne pour tous, devient la règle. Dans le même temps on décide de recruter, à partir de 1982, les instituteurs sur la base du DEUG. Merveilleuse cohérence !

En réalité ne sera-t-on pas tenté d'ouvrir largement les portes du principalat aux non-licenciés, ce qui représentera une économie sérieuse, les traitements des chefs d'établissement et de leurs adjoints étant calculés sur la base du traitement de leur catégorie d'origine.

Les personnels que représente le SNPDES sont presque tous issus des corps professoraux ou d'éducation du second degré (agrégés, certifiés, conseillers principaux d'éducation). Il ne peut donc que s'opposer à cette « nouveauté » dont le principal effet sera d'abais-

ser le niveau de recrutement et de qualification des personnels de direction.

### Maintien de la notion d'emploi

Le décret du 30 mai 1969 avait remplacé les grades de proviseur, censeur et principal par des emplois, c'est-à-dire que toute personne nommée dans une de ces fonctions continue à relever statutairement de son corps d'origine (agrégés, certifiés, CPE...) et se voit déléguée sur « l'emploi » de proviseur, censeur, principal..., emploi qui peut lui être retiré à tout moment de sa carrière sur proposition d'un inspecteur d'académie ou d'un recteur et après avis d'une commission consultative, qui n'a pas pouvoir de décision. Un certain nombre de retraits d'emploi ont ainsi été décidés ces dernières années. Auparavant les chefs d'établissement et leurs adjoints restaient titulaires de leur grade.

Dès l'origine, le SNPDES s'est opposé à cette notion d'emploi qui porte atteinte aux garanties en vigueur dans la Fonction publique. Il a, sans cesse, réclamé le retour à un grade accessible aux titulaires d'un niveau universitaire au minimum égal à bac + 3 (c'est-à-dire au niveau de base de la plupart des enseignants que le chef d'établissement et son adjoint sont appelés à régir) après un concours, et une période de formation digne de ce nom.

L'emploi présente un risque très grand d'instabilité dans la fonction et conduit fâcheusement à privilégier les vertus de docilité et de conformisme plutôt que la personnalité et le caractère.

La « prime de responsabilité » baptisée par certains « prime de servilité » instaurée il y a peu par M. Beullac pour récompenser, en fin d'année scolaire, les chefs d'établissement et leurs adjoints selon l'activité dont ils ont fait preuve et l'« image de marque » qu'ils ont donnée de leur établissement, est venu renforcer les aspects assujettissants et étroitement hiérarchisés de fonctions que le ministre voudrait « d'autorité » plus que d'animation et de responsabilité.

### Les rémunérations

Dans l'esprit du SNPDES, aux grades de proviseur, censeur, principal... devait correspondre, eu égard à leurs responsabilités, une échelle de traitement spécifique au moins égale à celle des professeurs agrégés.

Or le nouveau projet maintient le traitement afférent au corps d'origine auquel s'ajoutent :

a) une bonification indiciaire : 40 à 100 points pour un principal, 35 à 80 pour un censeur, 65 à 150 pour un proviseur selon la catégorie de l'établissement (1) dans lequel ils exercent (2) ;

b) plusieurs indemnités non prises en compte pour la retraite et non obligatoirement revalorisées en fonction du coût de la vie.

Une échelle de traitement unique aurait donc pour avantage de ne pas soumettre la rémunération des administrateurs aux aléas de la carte scolaire et aux modifications qu'ils entraînent dans la structure de leurs établissements.

### Commissions consultatives

Alors que le décret de 1969 avait remplacé les commissions paritaires académiques et nationales compétentes en matière d'inscription sur les listes d'aptitude, de nominations, de mutations, en vigueur jusqu'alors, par des commissions consultatives spéciales au seul échelon national et de compétences limitées, la nouvelle réglementation recrée, sous la pression du SNPDES, des commissions académiques, mais consultatives seulement et dont les attributions ne sont pas définies. Cela n'empêche pas le ministère de prendre prétexte de l'instauration de ces commissions académiques pour augmenter les pouvoirs des recteurs en matière de nomination et de mutation des principaux de collège.

Le SNPDES voit, dans cette « rectoralisation » de la gestion des principaux, le danger pour ces der-

niers d'une soumission croissante à des contingences de caractère local alors que l'inscription sur une liste d'aptitude nationale, les opérations de mutations centralisées, elles aussi, sous la responsabilité de l'Inspection générale de la vie scolaire offraient des garanties identiques à tous, quelle que soit l'implantation du poste.

Les professeurs du second degré sont gérés au plan national ; ils ne comprendraient pas que, devenus principaux, ils soient gérés au plan académique.

Bien mieux, on s'apprêtait à appliquer les nouveaux textes avant leur promulgation et ce sans la consultation des organismes paritaires dès 1981. Heureusement la sagesse a prévalu.

### Une carrière améliorée

Les futurs décrets prévoient des possibilités d'accès par promotion interne au corps supérieur mais pour les « professeurs-administrateurs » du second degré, elles

seront nécessairement réduites et tardives.

C'est pourquoi les raisons de refus l'emportant largement sur les quelques améliorations obtenues, le SNPDES a affirmé son opposition catégorique à ce projet. Il ne veut pas non plus cautionner une réglementation qui fera dépendre, encore plus étroitement que par le passé, la carrière du chef d'établissement et de son adjoint, de la bonne image que s'en font ses supérieurs hiérarchiques directs, image déterminée essentiellement dans de nombreux cas, par la « loyauté » avec laquelle sont appliquées des directives de plus en plus contraignantes vis-à-vis d'un enseignement public en voie de rapide paupérisation.

Voici les chefs d'établissement tout désignés à l'attention des usagers comme boucs émissaires des difficultés croissantes constatées dans le fonctionnement des lycées et collèges.

une expérience

# un CM 1



# sur les routes

(1) En fonction de leur importance, les collèges sont répartis en trois catégories, les lycées en quatre.

(2) Valeur du point d'indice annuel au 1<sup>er</sup> janvier 1981 : 176,30 F par an.

Dans le cadre des activités d'éveil et dans une perspective de pluridisciplinarité, une classe de CM 1 de l'école Jules-Ferry d'Andernos a préparé, organisé, vécu et exploité une randonnée dans l'Entre-deux-Mers à bord de roulottes aménagées, tractées par des chevaux. C'est grâce à la proposition faite par les « Roulottes de Guyenne », section de l'Association pour le développement de la culture et des loisirs en milieu rural (siège : Mairie de Dieulivol, Gironde), que cette expérience a pu être conduite. Le récit nous en est fait par Mme S. Lafond, IDEN, qui a participé à cette randonnée en même temps que six maîtres et maîtresses de la circonscription d'Arcachon, deux conseillers pédagogiques, une animatrice bénévole, le président de l'Association et le directeur des « Roulottes de Guyenne ».

ARRIVES tôt le matin dans le petit village de Dieulivol, les enfants, familiers d'un autre type de paysage — le Bassin d'Arcachon —, découvraient sept belles juments de trait et autant de roulottes colorées qui les attendaient. Le responsable permanent regroupant enfants et adultes passait les consignes et initiait l'enseignant du groupe aux règles de l'attelage et du harnachement. Il n'oubliait pas non plus de donner des conseils quant à la façon d'aborder le cheval pour s'en faire un ami de route. Porter les harnais, en découvrir la complexité, repérer l'enchaînement des actions, fixer les brides, accrocher les traits au longeron, vérifier que l'avaloire ne touche pas l'arrière-train de la jument, autant de gestes accomplis par l'adulte et par l'enfant en tâtonnant, faisaient prendre conscience de la difficulté de l'entreprise. Quelle ne fut pas la joie des enfants de voir s'ébranler la caravane mais quelle ne fut pas l'angoisse des adultes lorsque la jument Isabelle, impatiente de découvrir les horizons vallonnés de l'Entre-Deux-Mers, prit son élan et, au galop, traversa le village de Dieu-

livol! Cet incident, rapidement maîtrisé par les bras musclés d'un accompagnateur, jusque-là plus habitué aux mini-tempêtes du Bassin d'Arcachon qu'à la fougue d'une jument, l'épopée commença!

Les enfants, tantôt occupés par la conduite et tenant les rênes tels les pionniers du Far West, tantôt cueillant sauges et marguerites sur les bas-côtés de la route, tantôt prenant quelque repos sur les couchettes des roulottes, tantôt abreuvant et bouchonnant le cheval, oubliaient l'heure du repas, tant leur intérêt était sans cesse renouvelé. Au terme de 18 kilomètres de randonnée, les jambes étaient fatiguées, mais l'enthousiasme était toujours présent. Cette sortie aurait pu n'être qu'une agréable distraction, elle fut prétexte à une large exploitation pendant tout le mois de juin :

- recherche d'informations sur les conditions de location (à partir d'un dépliant remis par l'Association « Roulottes de Guyenne ») ;

- observation de cartes diverses ;
- situations mathématiques :
  - préparation du pique-nique ; coût de l'opération ;
  - la nourriture du cheval ;
  - maquette de la roulotte à l'échelle ;
  - les vitesses (animaux, hommes, moyens de locomotion) ;
- situations d'écrit :
  - lettres de remerciements ;
  - lettres pour complément d'information ;
  - compte rendu pour les albums en vue de renseigner les parents des autres classes au courant de cette sortie ;
  - le récit des péripéties (la maîtresse ayant relaté par écrit celles d'Isabelle) ;
  - les légendes écrites sous les photos ; montage audiovisuel en vue d'une réunion de parents.

La maîtresse, retrouvant ces enfants en CM 2, se propose de poursuivre l'exploitation dans d'autres domaines. ■

## une réaction à...

### “ drôle de vie : un instituteur ”

J'ai pu lire dans votre n° 434 du 6 novembre une page intitulée « drôle de vie » et signée Nautilus. Je me permets de vous écrire, pour ajouter à ce témoignage... le mien. Car j'ai cru, en lisant cet article, lire ma propre vie. A tel point que je me suis demandé si l'une de mes connaissances n'avait pas rédigé cet itinéraire pittoresque de manière anonyme.

Nul besoin d'anonymat, puisque, si blâme il y a à porter, c'est bien à l'absurdité administrative.

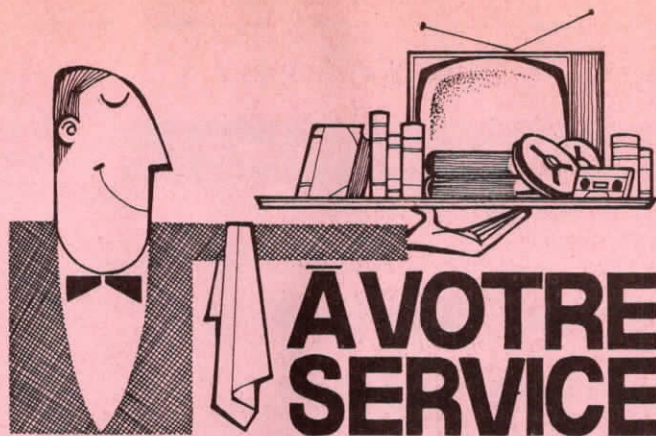
J'ai moi-même été institutrice quatre ans, en même temps que je reprenais des études, puis passais et réussissais le concours de l'IPES, IPES où je passais trois ans. Ayant échoué au CAPES, et n'ayant pas obtenu de poste dans le secondaire comme M.A. (comme cela était possible avant que ne

s'établisse le chômage des M.A., les anciens élèves-professeurs n'ayant plus alors aucune espèce de priorité après avoir été préparés et payés pendant plusieurs années à être professeurs), je suis redevenue suppléante pendant un an (après mes quatre années d'enseignement, je n'étais pas titularisée, et avais dû démissionner pour entrer à l'IPES). La nouvelle formation des instituteurs qui instaure l'obligation de passer par l'école normale, avait été mise en place entre temps. J'ai donc dû passer le concours interne de l'école normale que j'ai réussi. A vingt-huit ans, avec le CAP, une licence, une maîtrise, un DEA, me voilà de nouveau sur les bancs de l'école.

Je vous laisse juges...

Claire Boniface





## une centième

La revue trimestrielle **Les amis de Sèvres**, que dirige Jean Auba, vient de faire paraître son centième numéro. Nous avons eu maintes fois l'occasion de rendre compte de ses numéros thématiques qui sont, en quelque sorte, l'essence même de l'authentique laboratoire qu'est le Centre international d'études pédagogiques, qui constitue toujours une aide précieuse pour tous les pédagogues, enseignants, éducateurs. Mais ce centième numéro se veut être, avec ses 170 pages et une présentation particulièrement soignée, un numéro exceptionnel, en même temps qu'une « contribution à l'ouverture de l'école » puisqu'il traite de l'action culturelle.

Son contenu s'appuie essentiellement et presque exclusivement sur des collaborateurs de la Mission

d'action culturelle du ministère de l'Éducation. Par conséquent, l'évaluation de l'action accomplie, depuis que les P.A.C.T. E. se sont substitués aux 10 % pédagogiques, sert de base à une réflexion et une incitation pédagogiques en deux temps : « Ne pas enseigner autre chose, mais enseigner autrement » et « Pour une ouverture cohérente ».

Ainsi, des différents modes d'expression et des contacts avec la création, s'égrènent les rapports possibles et souhaitables de l'enseignement avec le théâtre, la musique, la poésie en regard de la lecture et de l'écriture, les arts plastiques, le musée en tant que complément direct de l'école mais aussi le patrimoine, l'environnement comme apprentissage de l'action et de la responsabilité, les sciences et techniques, l'informatique et, bien sûr, les médias et l'audiovisuel. Cet inventaire des rapports entre l'école et cet ensemble d'activités qu'il faut bien appeler « culturelles », prônées par tout le monde mais laissées trop souvent à la porte des établisse-

ments, est illustré de nombreux exemples et témoignages aptes à donner des idées, à faire germer l'initiative pour, effectivement, enseigner autrement.

La seconde partie, en expliquant « le projet d'activités éducatives et culturelles des collèges et lycées », en montre les objectifs et les résultats, mais aussi ce que l'on peut appeler le mode d'emploi administratif, ce qui n'est pas inutile. Autre chapitre important : l'action culturelle et la formation des enseignants, notamment dans la nouvelle formation des instituteurs, et sa présence dans les diverses unités de formations, qu'il s'agisse de formation initiale ou continue.

Un numéro-mine d'imagination bien dans la ligne des « Amis de Sèvres » dont le but essentiel, comme le rappelle Jean Auba, est « de soutenir les tentatives véritables d'innovation ».

---

**Les amis de Sèvres**  
CIEP

1, avenue Léon-Journault  
92310 Sèvres  
Tél. : 534-75-27

## pédagogique

## pédagogie quotidienne

# la déclaration de revenus

Tous les ans, au mois de février, chaque chef de famille fait sa déclaration de revenus qu'il fait parvenir à l'administration. L'approche de cette échéance est l'occasion pour l'instituteur de faire, dans le cadre des activités d'éveil au cours moyen, une initiation à l'économie sur le thème « Les revenus et l'impôt ». Etant donné le niveau de la classe, l'objectif principal de cette étude est de faire découvrir quelques-uns des mécanismes de la vie économique qui touchent de très près les élèves et qu'ils ne peuvent ni ne doivent pour cette raison ignorer.

Une discussion portant sur la déclaration de revenus proprement dite amène les enfants à rechercher la définition des revenus et de l'impôt.

Pour faire face aux dépenses de logement, d'alimentation, d'habillement, etc., une famille, pour ne prendre que cet exemple, doit disposer de revenus, c'est-à-dire avoir des rentrées d'argent. L'instituteur peut alors demander à chacun d'indiquer la provenance de ceux de sa famille et, à partir de là, de découvrir ce que recouvre cette notion. Il importe, dans cet essai de définition, de ne pas restreindre les revenus aux seules sommes d'argent perçues en échange d'un travail, même si ce sont en général les plus importants. En effet, le loyer que verse le locataire d'un appartement au propriétaire, les allocations familiales, les bourses d'études constituent autant de revenus dont la liste peut être allongée par les élèves.

Comme il est difficile d'envisager en classe le calcul des revenus d'une famille donnée ou de la famille de chaque enfant (notamment en raison du silence qui entoure habituellement ce sujet et des réactions qu'il pourrait provoquer s'il était réalisé), l'in-

stituteur peut proposer aux élèves de travailler à partir d'une situation fictive : imaginer une famille, déterminer la nature de ses revenus et en calculer le montant mensuel ou annuel par exemple.

Suite à ce travail, la déclaration de revenus est étudiée plus attentivement à partir d'exemplaires distribués (formulaire à remplir par le chef de famille et notices explicatives). Il ne s'agit pas de faire ici un examen détaillé qui serait aussi fastidieux qu'inutile, mais de rechercher la signification et la raison d'être, dans la mesure du possible, des principales règles auxquelles est soumise toute déclaration. Par exemple :

- Quels sont les revenus que l'on déclare et ceux que l'on ne déclare pas ?
- Quelle est la différence entre revenus fonciers et revenus immobiliers ?
- Quelles sont les charges à déduire ?
- Comment est calculé le quotient familial ?
- Qu'appelle-t-on charges de famille ?
- A qui est adressé l'imprimé de déclaration ?
- Que se passe-t-il s'il n'a pas été envoyé avant la date limite ?
- Quelles sont les suites données à la déclaration ?

Cette étude peut être complétée, à titre d'illustration, par le calcul des revenus imposables de la famille imaginée précédemment et éventuellement du montant de l'impôt qui en résultera.

Dans un troisième temps, les élèves doivent trouver, avec l'aide de l'instituteur, d'autres sortes d'impositions, parmi les plus connues (impôts locaux, T.V.A., ...) et en établissant une distinction entre impôts directs et indirects. Puis, à partir de

ces données, ils essaient de définir l'impôt. Il ne reste alors plus qu'à découvrir sa raison d'être. Pour ce faire, l'instituteur amène les enfants à rechercher qui le prélève, par l'intermédiaire de l'administration, et à préciser les notions de budget d'un Etat, de politique budgétaire, d'équipements collectifs. Pour conclure cette étude, les élèves doivent citer dans leur environnement des réali-

## docume

## les écrits

Ouvrage collectif

**Spirales — Techniques d'expression et de communication en éducation permanente**

Didier, coll. « Essais », 224 pages

Cet ouvrage collectif, sous la direction de Jacques Cortes, est le compte rendu détaillé d'une action de formation menée par différents chercheurs et pédagogues du Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français (CREDIF) de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud auprès de groupes d'ouvriers spécialisés et d'employés de bureau d'une grande société française.

L'ensemble des contributions rassemblées dans ce volume nous montre que la coordination dans l'équipe des formateurs est un élément prééminent du succès d'une telle entreprise. Si l'on veut parvenir à une formation d'adultes adéquate aux objectifs qui ont été négociés, il faut réaliser une réelle collaboration entre tous les animateurs. Après avoir défini les différents points de la démarche générale suivie par l'équipe intervenante, les auteurs présentent des dossiers destinés à illustrer cette démarche pédagogique, étant bien entendu que ces « modules » visent à aider les formateurs d'adultes sans avoir la moindre intention de servir de recettes directement transposables.

■ Pour une fois, voilà un compte

sations financées grâce à l'impôt.

Enfin toutes ces informations peuvent être complétées par une histoire de l'impôt qui ne retiendrait que les faits les plus marquants (la création des impôts royaux, les inégalités entre les personnes sous l'Ancien Régime, le bouleversement apporté par la Révolution de 1789, etc.).

Claire Méral

ntation

## restent

rendu d'expérience qui ne verse ni dans le traité théorique désincarné ni dans le manuel péremptoire et artificiel.

J.W. Butkin, M. Elmandjara et M. Malitza

**On ne finit pas d'apprendre**  
(Rapport au Club de Rome)  
Pergamon Press, 180 pages

Ce rapport au Club de Rome est le premier qui soit dû à des auteurs appartenant à la fois à l'Occident, à des pays du tiers monde et à des pays socialistes. Il envisage sous un angle nouveau les grands problèmes planétaires que posent l'énergie, les médias, l'identité culturelle et la course aux armements (« Le monde, en 1976, a dépensé soixante fois plus d'argent à équiper chaque soldat qu'à éduquer chaque enfant »). Il centre son analyse non plus sur les « limites extérieures qui forment nos possibilités de croissance matérielle » mais sur les « marges intérieures libres qui, à l'inverse, existent en nous-mêmes et portent en germe des possibilités de développement jusqu'ici inconnues ».

Un ouvrage important qui oppose aux modèles d'apprentissage conservateur (« maintenance learning »), conçu pour entretenir des modes de vie établis, des modèles d'apprentissage innovateur visant à restructurer et à reformuler des problèmes.

Tout au long de l'histoire de nos cultures, l'innovation est née du choc des événements. « Mais la problématique planétaire fait intervenir au moins un risque nouveau : le choc pourrait être fatal ». Aussi les modèles classiques d'apprentissage conservateur et d'apprentissage par le choc ne sont plus en mesure de faire face à des complexités de dimension planétaire. La question que posent les auteurs de ce livre est celle-ci : « L'humanité peut-elle apprendre à tenir les rênes de son propre destin, ou sont-ce les événements et les crises qui décideront de la condition humaine ? »

Jean-Pierre Van Deth et Jean Puyo  
**Langues et coopération européenne**  
CIREEL (15, rue Danielle-Casanova,  
75001 Paris), 340 p. (prix de souscription :  
65 F)

Le colloque international « Langues

et coopération européenne » organisé à Strasbourg en avril 1979, a connu, on s'en souvient, une double célébrité. D'une part, plus de deux cents participants venus de vingt et un pays, avaient donné à la rencontre intérêt et notoriété scientifique. D'autre part, Jacques Pelletier, alors secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education, avait saisi cette occasion pour amorcer un bouleversement complet de la politique d'enseignement des langues en France, suscitant ainsi un tollé que personne n'a sans doute oublié, même si, pour l'instant, rien n'a été mis à exécution.

Les actes du colloque viennent de sortir et chacun peut ainsi prendre connaissance de la totalité des travaux. Le CIREEL (Centre d'information et de recherche pour l'enseignement et l'emploi des langues), qui organisait la rencontre, en est aussi le diffuseur. Cinq grands thèmes ont

### son école, leur école

■ De Philippe Guillaume, **Jules Ferry** (Editions Encre, 186 p.). Ce saint patron laïque de l'école publique française, qui a donné son nom à tant d'établissements scolaires, reste bien mal connu des enseignants ; cet ouvrage est une introduction à l'œuvre politique de Jules Ferry, l'un des grands fondateurs de la III<sup>e</sup> République... et de la République, tout court, en France. L'auteur dresse un portrait sympathique de ce mal-aimé qui fut maire de Paris pendant le siège et avant la Commune, qui fut l'un des principaux artisans de la politique scolaire et de la politique coloniale et qui est mort, président du Sénat, des suites d'un attentat. Ce portrait montre Jules Ferry attentif à l'école comme clef de la libération sociale mais aveugle aux problèmes de la classe ouvrière ; nous voyons également poindre les grands débats de la politique française : la fonction des conquêtes coloniales et le rôle international de la France, les limites, inférieures et supérieures, de l'intervention de l'Etat dans la vie économique. Toujours agréable à lire, ce livre laisse, une fois refermé, l'eau à la bouche : on attend le grand ouvrage que mérite Jules Ferry et dont les enseignants français ont besoin pour comprendre leur « école ».

■ De Robert Piérot, **L'instituteur public aujourd'hui** (Berger-Levrault, 188 p., bibliographie). Enfin un ouvrage de juriste sur le métier d'instituteur dans l'enseignement public ; enfin un livre de droit rigoureux et en même temps accessible aux premiers intéressés qui, on le sait, n'ont pas droit, au cours de leur formation, à une information juridique sérieuse (pas plus que leurs collègues IDEN ou professeurs d'école normale d'ailleurs). L'ouvrage commence par un historique propre à bien situer l'esprit des lois et de la jurisprudence depuis 1789. Viennent ensuite une partie consacrée à la vie administrative (recrutement, carrière, sortie du service), aux droits et garanties (avantages financiers et sociaux, responsabilité), aux devoirs (libertés, obligations professionnelles, sanctions disciplinaires). Ce travail de synthèse, sans jargon inutile, presque toujours clair, est bienvenu ; sa conclusion, qui souligne la nécessité d'une « remise en ordre » du statut juridique des maîtres d'école, devrait être entendue. Une bibliographie, qui permet éventuellement d'aller plus avant, est parfois riche en surprises : saviez-vous que huit thèses de droit ont été consacrées au problème des accidents scolaires ?

François Mariet

été traités : Avenir de l'Europe et devenir des langues européennes, Le défi du pluralisme, Pourquoi apprendre les langues, Problèmes institutionnels et juridiques, Expériences et recherches.

Exposés, travaux de commissions, comptes rendus d'expériences, il y a tout cela dans ce volume bien composé et constamment intéressant qui

sera utile à tous ceux que préoccupent aujourd'hui les développements de l'enseignement des langues. Il faut en remercier Jean-Pierre Van Deth et Jean Puyo qui ont assumé l'énorme travail de mise en place.

Notes de lecture établies par  
Pierre Ferran, Yves Guyot  
et Louis Porcher

**CNDP**

# la RTS vous propose

## cours élémentaire et moyen

Après **Cet étrange atelier**, diffusé le 29 janvier, la série « Expression-communication - Histoires de marionnettes » présente **Elle allait par les chemins** le jeudi 5 février (TF 1, 14 h 03).

Le but de cette émission est de montrer qu'il est possible de fabriquer avec les enfants, en classe et rapidement, des marionnettes expressives et fonctionnelles dont l'animation pourra également être réalisée très vite. Plusieurs méthodes simples de fabrication sont proposées, matériaux et outillage utilisés étant tout à fait courants.

Ces techniques de fabrication et d'animation sont données non pas de façon didactique, mais par le biais d'une histoire où l'on voit à l'œuvre, dans une salle de classe, une marionnette.

## second degré élèves et enseignants

■ Le jeudi 5 février, les deux parties de la série « Initiation à l'audiovisuel » seront consacrées :

• à 15 h 30, à **La publicité à la télévision**. Dans un premier temps, cette

émission considère le problème du principe même de la présence d'émissions publicitaires à la télévision. Elle expose ensuite les lois du genre publicitaire (élaboration d'une « pub », scénario, découpage, choix des comédiens, mise en scène, montage...);

• à 15 h 45, **Le son off**. Cette émission permet de distinguer dans le son « off » (enregistré sans synchronisation avec l'image) les sons d'ambiance, la musique, les commentaires; dans ce dernier cas, elle étudie les rapports divers que peuvent avoir la bande-son et la bande-images : pléonasme, autonomie totale des deux bandes, répartition, entre elles, de l'information. De manière générale, cette émission permet de constater que des mots ajoutés à des images peuvent en changer le sens, et que le mariage idéal images-mots est assez rare.

■ Egalement le 5 février, à 16 heures, le « Dossier documentaire » sera intitulé **Clés pour demain : des liaisons pour l'an 2000** et construit en trois volets :

• « Les fibres optiques ». — Mis au point par les chercheurs du Centre national d'études des télécommunications, les fils de verre — presque invisibles tant ils sont fins — seront bientôt appelés à remplacer les clas-

siques fils de cuivre pour acheminer les communications téléphoniques ;

• « Les ordinateurs individuels ». — On en trouve aujourd'hui, à monter soi-même, pour environ 1 000 F. Deux revues leur sont déjà consacrées et plusieurs clubs regroupent les « fans » de l'informatique et de l'électronique. Moins encombrants qu'une machine à écrire, ils ont des performances supérieures aux grands ordinateurs. Aujourd'hui, miniaturisés à l'extrême, les ordinateurs mettent l'informatique à la portée du grand public ;

• « La fusée Ariane ». — Réalisée par divers pays européens — la France étant maître d'œuvre —, « Ariane », malgré un échec récent, est en passe de faire de l'Europe la troisième puissance spatiale du monde.

## pour les enseignants

Diffusée le jeudi 5 février à 17 heures, l'émission **Intégration des enfants malentendants** comprendra trois parties :

• Raymond Toraille, inspecteur général, présentera tout d'abord l'ensemble des mesures prises pour intégrer les jeunes handicapés dans les classes ordinaires, en application des dispositions de la loi d'orientation du 30 juin 1975 ;

• suivra un reportage décrivant la vie quotidienne — familiale et scolaire — de deux jeunes malentendants, « démunisés » et appareillés : un garçon de quinze ans, élève de 4<sup>e</sup>, et une fillette élève de CM 1. Images et interviews permettront de comprendre l'effort intense de volonté qu'ils doivent fournir pour surmonter les difficultés qu'ils rencontrent. L'intégration de ces enfants en milieu scolaire ne peut être réalisée sans un soutien particulier, médical, pédagogique, psychologique, dispensé par un centre spécialisé dont l'émission précisera le rôle. Quant aux professeurs, ils doivent connaître les problèmes spécifiques que connaissent et que posent, en classe, les jeunes handicapés ;

• enfin, un débat terminera l'émission ; il permettra d'éclairer certains aspects du reportage et d'évoquer les possibilités du langage gestuel.

L'ensemble de cette émission sera interprété en langage gestuel, à l'attention des spectateurs sourds.

## temps partiel

Une loi du 23 décembre 1980 introduit, pour une durée de deux ans, un régime expérimental de travail à temps partiel dans certaines administrations et certains services de la Fonction publique désignés par décret.

L'entrée en application de ce régime est subordonnée à la publication des décrets propres à chaque administration ou service concernés. D'après certains échos de la presse, l'Education ne serait pas concernée dans un premier temps.

Les dispositions nouvelles intéressent les fonctionnaires en position d'activité ou de détachement. Sous réserve des besoins du service, ils peuvent, sur leur demande, être autorisés à accomplir un service à temps partiel qui ne peut être inférieur au mi-temps. Les autorisations sont accordées pour une période d'un an, renouvelable. A l'issue de cette période, les intéressés sont réintégrés de plein droit dans leurs fonctions ou dans des fonctions analogues. Il est pourvu au remplacement du temps de travail perdu. Tout cumul de retraites, rémunération et fonctions est interdit aux tra-

vailleurs à temps partiel.

Les services à temps partiel seront pris en compte pour la totalité de leur durée dans la constitution du droit à pension et, dans la liquidation de la pension, pour la fraction de sa durée égale au rapport entre la durée hebdomadaire du service effectué et celle d'un service complet. Les émoluments de base, pour le calcul de la pension, sont ceux du service à temps plein.

Les fonctionnaires autorisés à travailler à temps partiel reçoivent une fraction du traitement, de l'indemnité de résidence et des primes et indemnités de toute nature qu'ils auraient reçus en travaillant à temps plein, fraction déterminée comme il est dit au paragraphe précédent; prime de transport, indemnités de déplacement, supplément familial sont maintenus à taux plein. Le travail à temps partiel est assimilé au travail à temps plein pour les droits à avancement, à formation et à promotion. Les avantages familiaux (accès aux équipements collectifs, par exemple) sont également maintenus aux travailleurs à temps partiel.

René Guy

## au J. O.

### enseignement artistique

M. Pierre-Bernard Cousté demande à M. le ministre de l'Education s'il peut lui indiquer l'évolution du nombre d'heures hebdomadaires consacrées à l'éducation artistique dans les programmes scolaires depuis les dix dernières années. Cette évolution est-

elle comparable à celle de l'éducation physique et sportive par exemple. Il souhaiterait également savoir quelle est la part de l'éducation artistique en regard de l'éducation générale dans les autres pays de la Communauté, dans les pays socialistes et aux Etats-Unis.

**Réponse.** L'enseignement artistique a fait l'objet d'une attention toute parti-

culière lors de la réforme du système éducatif prévue par la loi n° 75-620 du 11 juillet 1975 ainsi que l'atteste l'importance qui lui a été accordée dans les nouveaux programmes. Il convient de signaler tout d'abord qu'à l'école élémentaire, une place notable a été faite aux activités d'éveil artistique : musique, arts plastiques et activités manuelles. Celles-ci occupent trois heures hebdomadaires et donnent ainsi aux élèves une ouverture aux arts et une initiation aux modes d'expression propres à permettre un développement harmonieux de leur personnalité. Dans les collèges, les programmes ont été rénovés et complétés en vue d'assurer une éducation artistique conçue dans sa globalité. Pour mettre en œuvre ce nouvel enseignement, les professeurs d'éducation artistique disposent, comme par le passé, de deux heures hebdomadaires. Cependant, la place que tient l'enseignement artistique par rapport à l'ensemble des enseignements apparaît d'autant plus importante que les horaires hebdomadaires ont été allégés en sixième et cinquième, ce qui traduit le souci d'un rééquilibrage du temps de travail entre les disciplines intellectuelles, artistiques, manuelles, physiques et sportives. Outre ces programmes obligatoires, la possibilité d'une mise en place d'activités complémentaires dans les classes de sixième et de cinquième a été prévue. Par ailleurs, en sus des activités artistiques inscrites dans les programmes, il convient de rappeler que les collèges et les lycées peuvent choisir un projet d'activités éducatives et culturelles pour la réalisation duquel ils sont susceptibles de recevoir plusieurs formes d'aide, notamment dans le cadre de l'année du patrimoine pour ceux qui portent sur les ressources locales de celui-ci. Au niveau des lycées, l'arrêté relatif aux nouveaux horaires et programmes des classes de seconde, qui a été examiné par le conseil de l'enseignement général et technique prévoit que les élèves peuvent choisir, au titre des options soit les arts plastiques, soit l'éducation musicale avec un horaire de quatre heures hebdomadaires, s'ils se destinent au baccalauréat A 6 (éducation musicale) ou A 7 (arts plastiques), alors que l'horaire actuellement dévolu à ces enseignements dans les

secondes A 6 et A 7 n'est que de trois heures. Les élèves qui ne se destinent pas aux sections A 6 ou A 7 pourront choisir, parmi les enseignements optionnels complémentaires, les arts plastiques et l'éducation musicale, à raison de deux heures par semaine, alors que l'horaire actuellement prévu pour ces disciplines dans le cadre des enseignements facultatifs n'est que d'une heure. Il convient également de noter que la possibilité de présenter au baccalauréat une épreuve facultative d'éducation musicale, offerte jusqu'alors aux candidats au baccalauréat de l'enseignement du second degré, a été étendue depuis la session de 1980 aux candidats de toutes les séries du baccalauréat de technicien, sauf pour le baccalauréat de technicien musique, dont c'est la spécialité. En outre, une nouvelle épreuve facultative de travail manuel, d'une durée de quatre heures maximum, sera proposée aux candidats du baccalauréat de l'enseignement du second degré à compter de la rentrée 1981. S'agissant de la part de l'éducation artistique au regard de l'éducation générale, à l'étranger, les informations fragmentaires recueillies jusqu'à présent dans certains pays mentionnés par l'honorable parlementaire permettent de donner les indications suivantes. Au Luxembourg, si le nombre d'heures consacrées dans les collèges à cette discipline apparaît plus important pour la sixième (deux heures d'éducation artistique et une heure d'éducation musicale), en revanche il est moindre en quatrième et troisième (une heure), sauf dans les sections proprement artistiques où il atteint quatre heures. Les élèves des lycées ne reçoivent pas d'enseignement artistique à l'ex-

ception des élèves de seconde de l'enseignement secondaire moderne qui bénéficient d'une ou deux heures selon les sections. En République fédérale d'Allemagne, les situations diffèrent selon les länder et le type d'établissement. A titre d'exemple, dans le land de Rhénanie du Nord-Westphalie, au cours des six années d'études du premier cycle, l'horaire varie de deux à quatre heures selon la classe et l'établissement (Hauptschule, Realschule, Gymnasium). On peut indiquer de plus que d'après les renseignements obtenus, la moyenne pour l'ensemble de la République fédérale d'Allemagne paraît s'établir entre deux et trois heures par semaine dans l'enseignement primaire. Aux Etats-Unis, les situations varient selon les Etats et parfois même les écoles. Il semble qu'il y ait en moyenne deux cours d'éducation artistique et musicale par semaine de une heure à une heure trente chacun. Dans certaines écoles publiques l'élève doit choisir entre l'éducation artistique et la musique. La discipline choisie est alors enseignée à raison de deux ou trois heures par semaine. En République démocratique allemande, l'horaire consacré au dessin d'art et à la musique est en général respectivement d'une heure sur un nombre d'heures hebdomadaires total qui varie selon la classe de vingt et une heure à trente-trois heures. Il ressort de ces données que la part conférée en France aux enseignements artistiques est le plus généralement semblable et parfois plus importante que dans certains des pays précités.

(J.O. Débats A.N. du 8 décembre 1980.)

Il est modifié assez sensiblement pour la prochaine rentrée :

**Ecoles de six classes et plus**

Les seuils d'ouverture sont abaissés aux niveaux suivants :

|            |     |
|------------|-----|
| 6 classes  | 182 |
| 7 classes  | 215 |
| 8 classes  | 248 |
| 9 classes  | 281 |
| 10 classes | 314 |
| 11 classes | 339 |
| 12 classes | 372 |
| 13 classes | 405 |
| 14 classes | 438 |
| 15 classes | 471 |
| 16 classes | 496 |
| 17 classes | 529 |
| 18 classes | 562 |
| 19 classes | 595 |
| 20 classes | 628 |
| 21 classes | 653 |
| 22 classes | 686 |
| 23 classes | 719 |
| 24 classes | 752 |
| 25 classes | 785 |

**Ecoles de une à cinq classes**

Les seuils d'ouverture et de fermeture sont abaissés aux niveaux figurant au tableau ci-dessous.

Pour les classes des écoles situées dans les zones rurales n'appartenant pas à une zone de peuplement industriel ou urbain (référence INSEE) :

- des seuils particuliers de fermeture seront appliqués pour les écoles de deux et trois classes ;
- des seuils particuliers de réouverture seront appliqués pour les écoles comportant une, deux et trois classes, étant précisé que la notion de réouverture est à apprécier par rapport à une fermeture effectuée la rentrée précédente, conformément aux indications du tableau ci-dessous.

| Nombre de classes | Effectif pour le nombre de classes correspondant |           |
|-------------------|--|-----------|
|                   | minimum  | maximum   |
| 1 classe          | 9  | 29 (26**) |
| 2 classes         | 25 (23*)   | 58 (54**) |
| 3 classes         | 55 (51**)  | 89 (87**) |
| 4 classes         | 85   | 120       |
| 5 classes         | 115  | 153       |

\* Seuil de fermeture dans les écoles élémentaires situées dans des communes rurales n'appartenant pas à une zone de peuplement industriel ou urbain.

\*\* Seuil au-delà duquel la réouverture d'une classe est possible dans les écoles élémentaires situées dans des communes rurales n'appartenant pas à une zone de

**au B. O.**

**on prépare**

**■ LA RENTREE SCOLAIRE de 1981 dans les établissements d'enseignement élémentaire, préélémentaire et spécialisé :**

- les objectifs à poursuivre sont les suivants :
- accueil des élèves par l'ouverture de classes là où elle est justifiée par l'évolution des effectifs ;
  - poursuite de l'allègement des effectifs

au CE1 ;

- création de groupes d'aide psychopédagogique (GAPP) et formation préalable des personnels qui les constituent ;
  - remplacement des maîtres absents ainsi que des directeurs d'école pouvant bénéficier de décharges d'enseignement.
- Pour les ouvertures et fermetures de classes, le « barème » du 15 avril 1970 devra être appliqué avec la plus grande souplesse en tenant compte des particularités géographiques et démographiques.

peuplement industriel ou urbain.

(Note de service du 15 janvier 1981 - B.O. n° 3.)

## on majeure

■ **LES REMUNERATIONS** des personnels civils et militaires de l'Etat. Au 1<sup>er</sup> janvier 1981, le traitement de base (indice 100) est fixé à 17 613 F (décret du 9 janvier 1981 — B.O. n° 3).

## on organise

■ **LES EPREUVES** de la session de 1981 du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat de technicien ainsi que les épreuves anticipées de français pour la session de 1982 : dates et horaires pour les différents groupes d'académies (arrêté du 6 janvier 1981 - B.O. n° 3).

■ **L'APPEL** de candidatures au stage organisé par l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud pour la formation de spécialistes des techniques modernes d'éducation : stage d'une année scolaire, réservé à des enseignants titulaires (note de service du 6 janvier 1981 - B.O. n° 3).

## on institue

■ **UN BREVET PROFESSIONNEL** de boulanger (arrêté du 24 octobre 1980 — B.O. n° 3).

## on fixe

■ **LES TAUX** de diverses indemnités : secrétaires généraux d'université, agents comptables d'université, soigneurs d'animaux sauvages du MNHN, plongeurs sous-marins ou subaquatiques des universités (plusieurs arrêtés du 31 décembre 1980 — B.O. n° 3).

■ **LES MODALITES** d'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration du Centre national et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ainsi qu'aux comités des centres locaux (arrêté du 18 novembre 1980 — B.O. n° 3).

■ **LES MODALITES** d'application de la loi du 12 juillet 1980 relative aux formations professionnelles alternées organisées en concertation avec les milieux professionnels et notamment celles qui

concernent les formations professionnelles alternées dispensées à des salariés (décret du 21 novembre 1980 — B.O. n° 3).

■ **LES MISSIONS** de l'Inspection générale de la Jeunesse et des Sports pour 1981 (note du 2 janvier 1981 — B.O. n° 3).

## on modifie

■ **LE REGIME** des indemnités et primes de certains personnels du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs : directeurs régionaux et départementaux, inspecteurs principaux et inspecteurs

(décrets du 28 novembre 1980 — B.O. n° 3).

## on publie

■ **LE STATUT** particulier des corps de personnels techniques de laboratoire relevant du ministère des Universités (décret du 28 novembre 1980 - B.O. n° 3).

■ **LE NOMBRE** de places ouvertes aux concours de recrutement des conseillers principaux et conseillers d'éducation pour la session de 1981 : 120 postes pour les conseillers (arrêtés du 2 janvier 1981 - B.O. n° 3).

# agenda

## journées d'étude

■ **L'analyse de l'orthographe : une grille linguistique, un outil critique à la portée des élèves.** Un week-end d'étude, organisé par l'Association française des enseignants de français et animé par François Sebastianoff, se déroulera du samedi 7 février au dimanche après-midi, au Foyer rural de Lourmarin (Vaucluse). Inscriptions : Colette Bouis, Villa Villecroze, route de La Ciotat, 13260 Cassis.

## stages

■ **Danse et caméra.** Ce stage est proposé, du 16 au 21 février, par Alberte Reynaud, conseiller technique pédagogique de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs d'Ile-de-France. Il est inutile d'être danseur ou opérateur vidéo pour participer à ce stage qui entraînera à la fois à danser sous le regard de la caméra et à filmer la danse. Il fait partie d'une unité de formation « Technique d'animation » pour les animateurs socio-éducatifs en formation DEFA. La participation financière est d'environ 200 F, hébergement compris. Pour tous renseignements et inscriptions : Service Jeunesse, Education populaire, 6-8, rue Eugène-Oudine, 75013 Paris. Tél. : 584-12-05.

■ **Formation des professeurs d'anglais.** Formavision et le Centre for applied Language Studies/Université de Reading organisent, du 23 au 27 mars, un stage destiné aux professeurs d'anglais et aux responsables pédagogiques des écoles de langues. Sur le thème **Exploitation des**

programmes vidéo préenregistrés dans l'enseignement de l'anglais, ce stage sera animé par l'équipe pédagogique du Centre linguistique. Frais de participation : 2 500 F, comprenant les cours (de 9 à 17 heures), l'hébergement et les activités culturelles ; le coût du déplacement entre la France et l'Angleterre n'est pas inclus dans cette somme. **Date limite d'inscription : 20 février** (vingt participants). Pour renseignements complémentaires : Mr Bruce Duncan-Smith, Formavision, 12, rue de Logenbach, 75017 Paris. Tél. : 380-36-36 ou 763-65-75.

## expositions

■ « **La Terre et les volcans** », l'exposition itinérante dont nous avons plusieurs fois parlé ici, organisée par la Maison des volcans et destinée aux jeunes de l'enseignement secondaire et au grand public, se tiendra prochainement dans les établissements suivants :

• **du 2 au 15 février**, au LEP de Crépy-en-Valois (rue des Ecoles - tél. : [4] 459-07-41) ;

• **du 16 février au 30 mars**, à Orléans, au Centre d'animation socio-culturelle Georges-Chardon (12, rue Stanislas-Julien - tél. : [38] 62-75-37) ;

• **du 6 au 20 avril**, au CES François-Villon de Yzeure, dans l'Allier (3, rue de la Baigneuse - tél. : [70] 46-00-29).

Pour tous renseignements complémentaires concernant cette exposition : Maison des volcans, Château Saint-Etienne, 15000 Aurillac. Tél. : [71] 48-49-09.

■ **Bande dessinée au féminin**, durant tout le mois de février au théâtre Paul-Eluard

de Bezons (Val-d'Oise). Cette exposition fera part de la place de la femme dans la B.D. (héroïne, dessinatrice, rédactrice, éditrice, etc.). L'inauguration aura lieu le 4 février à 18 h 30. Le 20 février à 17 heures, sera ouverte une exposition-vente, suivie à 20 h 30 d'une soirée-cabaret. Les 21 et 22, l'expo-vente B.D. sera poursuivie et un festival de films d'animation sera proposé aux visiteurs. Pour renseignements complémentaires : théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux, 95870 Bezons. Tél. : 962-20-88.

## ■ Au palais de la Découverte :

• **Einstein, sa vie et son œuvre scientifique**, jusqu'à mars : un large panorama de sa pensée, de son apport souvent décisif, qu'il s'agisse de la relativité ou de domaines aussi variés que l'atomisme, la théorie des quanta et de l'émission lumineuse. Des textes illustrés par Jean Effel, des maquettes animées, des micro-ordinateurs dialoguant avec le public, voisinent avec des documents biographiques.

• **Nouveaux systèmes de représentation en architecture**, jusqu'au 20 mars. Concevoir et représenter sont pour l'architecte des opérations inséparables. Pour l'établissement du projet architectural, on dispose, aujourd'hui, de différents outils qui permettent de tenir compte rapidement d'un nombre important d'informations. Elles peuvent être obtenues grâce à des techniques optiques élaborées, traitées par des systèmes informatiques, et leur restitution appuyée par un ensemble de simulations permises par le traitement de l'image. Le parcours de l'exposition suit le déroulement logique du projet d'architecture et présente l'utilisation des différents systèmes à chacune de ses étapes.

Le palais de la Découverte (avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris) est ouvert tous les jours, sauf lundi, de 10 à 18 heures.

## visites guidées

■ **L'art et les jeunes.** Au programme du mois de février, le musée des Arts décoratifs propose :

• **pour les cinq-huit ans**, « Un objet raconte son histoire » (présentation, historique, fabrication et rôle de l'objet) : le 4 février, un lit à courtines ; le 18, une tapisserie (« Les vendanges devant le château-fort ») ; le 25, un coffre ;

• **pour les huit-douze ans**, « La vie quotidienne à travers les siècles. Métiers et artisans » (avec projection de diapositives permettant à l'enfant de situer l'époque ou de connaître les techniques artisanales) : le 4 février, la vie à l'époque de François I<sup>er</sup> et de Henri II ; le 18, la vie

au XVIII<sup>e</sup> siècle ; le 23, la vie à l'époque de Louis-Philippe et de Napoléon III. Ces visites guidées ont lieu le mercredi à 14 h 30 (107, rue de Rivoli, Paris 1<sup>er</sup>). Pour renseignements et réservations : 260-32-14, poste 26 (de 14 à 18 heures, sauf le samedi).

## loisirs

■ **La fête des mots**, organisée jusqu'au 21 février par la Maison des arts et loisirs de Strasbourg. Poésie, conte et chanson y auront la part belle au cours de nombreux spectacles et récitals auxquels participeront des artistes français et étrangers, dont des francophones. Seront également proposés des stages-ateliers et des soirées d'animation, dont l'une consacrée à la poésie, au conte et à la chanson en Alsace. Pour renseignements complémentaires, programme détaillé et inscriptions : Maison des arts et loisirs, Petite-France, 1, rue du Pont-Saint-Martin, 67000 Strasbourg. Tél. : [88] 32-74-04.

■ **Des randonnées pédestres** sont organisées, deux dimanches par mois, par l'Association « Rencontres de jeunes ». Ces randonnées sont ouvertes à tous, jeunes de plus de quinze ans et adultes. Le rythme de marche est moyen : 4 km/h environ. Prochaines sorties prévues :

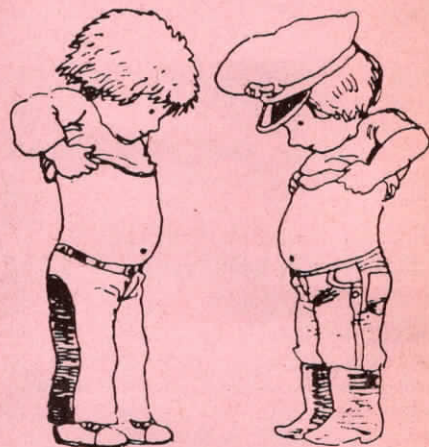
- **1<sup>er</sup> février**, d'Étrechy à La Ferté-Alais (19 km), GR 11 ;
- **22 février**, de Lardy à Saint-Chéron (21 km), GR 1 ;
- **8 mars**, boucle en forêt d'Halatte (22 km) ;
- **22 mars**, de Villers-Cotterets à La Ferté-Milon (22 km).

Par mauvais temps les sorties sont maintenues. Matériel conseillé : chaussures de marche, imperméable, repas froid, petit sac à dos. Conditions d'inscription : 30 F de cotisation annuelle comprenant l'assurance ; 20 F par sortie pour le fonctionnement administratif et pédagogique du groupe, ou 50 F par trimestre. Les frais complémentaires (repas, train) sont à la charge des participants. La carte de l'Association donne droit à une réduction de 30 % consentie par la SNCF aux randonneurs, banlieue de Paris exclue. Pour tous renseignements : Rencontres de jeunes, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris (tél. : 874-89-28) ; ou Jacques Léon (animateur) : 241-17-63 (en soirée, avant 21 heures).

## notez aussi

■ **L'art et l'enfant.** Sur ce thème, plusieurs manifestations s'adressant tantôt

aux enfants eux-mêmes, tantôt à leurs parents et à leurs éducateurs, sont organisées pendant le mois de février par l'Institut néerlandais (121, rue de Lille, Paris 7<sup>e</sup>) :



• **le dimanche 1<sup>er</sup> février à 18 heures**, l'ensemble Ter Plekke offrira une représentation de **théâtre musical** aux enfants de cinq à douze ans et à leurs parents ; au cours de celle-ci, neuf musiciens joueront un « repas de famille » : le couvert sera mis et les convives (priés d'apporter chacun une tasse et une cuiller) seront tous munis d'un instrument de musique ;

• **le mardi 3 février à 18 h 30**, conférence intitulée **Les enfants devant l'art contemporain** : Josy Froment, du Centre d'arts plastiques contemporains de Bordeaux, et Madelon Boeye, de la Fondation « Formation artistique » au musée Van Abbe d'Eindhoven, discuteront ensemble des moyens d'ouvrir le champ perceptif de l'enfant par des expositions mobiles, des ateliers de peinture et d'autres activités ;

• **du 4 au 22 février** (inauguration le mardi 3 de 18 à 20 heures), exposition **Livres pour enfants et leurs illustrateurs** : les jeunes et les adultes y seront également intéressés ; trois artistes passionnés de livres pour enfants y participeront. Cette exposition sera ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 13 à 19 heures ;

• **le samedi 7 février à 15 heures**, pour les petits Parisiens de quatre à huit ans qui ne partiront pas en vacances, Ella Snoep et ses marionnettes joueront l'histoire de **La poule aux chaussettes** ;

• **le mardi 10 février, à 18 h 30**, conférence sur **L'image de l'enfant dans la peinture du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle** par Ingrid Moerman, conservateur au musée De Lakenhal à Leyde.

L'entrée à toutes ces manifestations est gratuite mais il est nécessaire, **sauf pour l'exposition**, de retenir les places en téléphonant au 705-85-99, entre 9 et 13 heures.



n'oubliez pas !

# L'ÉDUCATION

c'est aussi

## des numéros spéciaux

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| <p><b>le " métier " de parents</b></p>   | <p>l'éducation</p>  <p>le " métier " de parents</p> <p>nombre spécial d'automne n° 401-402 * 6 F</p> | <p><b>l'école au féminin</b></p>  | <p>l'éducation <small>Un grand concours ! bientôt.</small></p>  <p>l'école au féminin</p> <p>nombre spécial printemps 381-382 * 6 F</p> |
| <p>à paraître :</p> <p><b>spécial Sud-Ouest</b></p>  | <p><b>école et travail</b></p>  | <p>l'éducation</p>  | <p><b>spécial Bretagne</b></p> <p>—</p> <p><b>le loisir</b></p> <p>—</p> <p><b>l'audiovisuel quotidien</b></p>   |
| <p><b>L'ÉDUCATION</b></p> <p>SPÉCIAL ÉDUCATION</p>  <p>PERMANENTE</p> | <p><b>l'éducation permanente</b></p>  | <p><b>l'école à la campagne</b></p> <p>—</p> <p><b>au carrefour du technique</b></p>                    | <p>adressez votre commande à l'éducation en indiquant le (ou les) titre (s) et le nombre d'exemplaires.</p> <p>6 F par numéro</p> <p><b>l'éducation</b><br/>2, rue Chauveau-Lagarde<br/>75008 Paris</p>                    |

Molière, Shakespeare, Marivaux, Tchekhov, Brecht, pourquoi faut-il que les mêmes noms — classiques — se retrouvent sans cesse sur les affiches ?

Sans doute on y lit aussi des noms moins connus, et la création n'est pas absolument absente...

Sans doute aussi, en cette période de crise, le théâtre a besoin de valeurs sûres pour vivre et l'apparente timidité des animateurs dans la constitution de leur répertoire dramatique s'explique par d'excellentes raisons matérielles.

Mais ce n'est pas une explication suffisante.

Car ces auteurs qui semblent un peu ressassés sont aussi, le plus souvent, l'objet de réflexions qui vont s'efforcer de les faire mieux comprendre, de les rendre toujours plus vivants pour nous...

Mais la fascination qu'exercent les classiques, non seulement n'est pas sans danger pour eux qui se voient accommodés à toutes les sauces, mais a beaucoup de risque aussi de détourner metteurs en scènes et spectateurs du présent.

de textes non écrits pour le théâtre, dont trois inspirées par *Le dernier jour d'un condamné* de Hugo). Notre siècle, c'est établi maintenant, a aussi ses classiques, d'Audubert à Boris Vian : ils sont représentés par trente-deux ouvrages, dont, à tous seigneurs tout honneur, cinq de Ionesco, quatre de Beckett, trois de Claudel et trois de Camus.

Enfin, si l'on regarde aussi au-delà des frontières, on ne trouve pas moins, dans les prévisions relevées, de six œuvres classiques grecques, neuf anglaises, dont cinq de Shakespeare, et parmi celles-ci trois *Tempête*, douze allemandes, dont six de Brecht, trois espagnoles, six italiennes, sept russes, dont trois de Tchekhov, trois norvégiennes (d'Ibsen), trois suédoises (de Strindberg, dont deux *Créanciers*) et une turque, en tout quarante-trois.

On arrive donc à un total assez

# la fascination

« L'AUTEUR n'avait pas grand succès. Ce n'était que Molière... ». Qui pourrait, aujourd'hui, constater avec autant de pessimisme l'échec du plus grand auteur comique du théâtre français ? Dans sa propre maison, au cours de la saison dernière, sur un total de trente-deux œuvres mises à l'affiche, il y eut six des siennes. Cette année, il y en aura encore quatre (cinq si l'on ajoute les trois premiers actes de *Tartuffe* donnés au cours des *Plaisirs de l'île enchantée*).

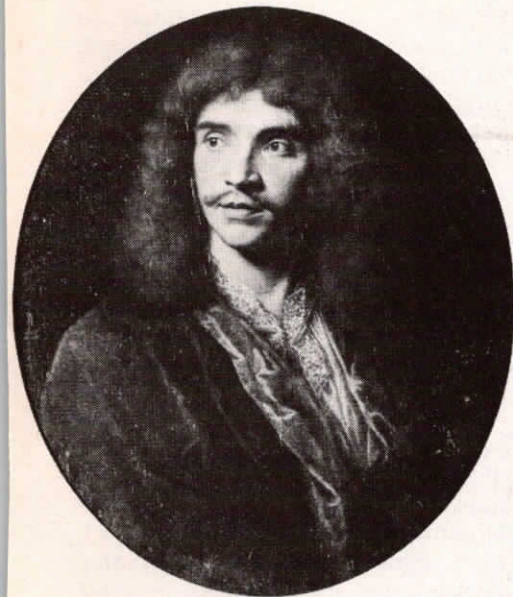
Normal, direz-vous, de la part de ses enfants spirituels et l'année du tricentenaire de la Comédie-Française... Mais regardons aussi les programmes proposés à Paris et hors Paris par les maisons de la culture, les centres d'action culturelle, les théâtres nationaux, les centres dramatiques nationaux et les théâtres et compagnies drama-

tiques, tels qu'ils ont été annoncés au début de la saison 1980-1981 (1). De tous les auteurs prévus, c'est encore Molière qui vient en tête, avec dix titres (dont trois *Bourgeois gentilhomme* et trois *George Dandin* différents). A quoi, il faudrait aussi ajouter ce qu'ont joué ou joueront les compagnies spécialisées dans les spectacles classiques à l'intention des écoliers, collégiens et lycéens.

En fait, Molière n'est pas le seul à envahir les affiches de théâtre. Un petit calcul, qui ne peut être qu'approximatif (certaines pièces annoncées peuvent ne pas être réalisées et d'autres peuvent l'être sans avoir été annoncées en début de saison), montre en effet que le classique ne se porte pas mal sur les scènes de l'Hexagone : une vingtaine d'œuvres du XVII<sup>e</sup> siècle français, dix du XVIII<sup>e</sup>, vingt-quatre du XIX<sup>e</sup> (incluant des adaptations

impressionnant de près de cent trente œuvres classiques, auxquelles s'ajoutent, pour les quelque soixante théâtres privés parisiens, une vingtaine (cette semaine au moins) dont les auteurs vont de Sophocle à Ionesco en passant, entre autres, par Molière, Marivaux, Hugo, Tchekhov, Ibsen, Cocteau, Cendrars. La fascination qu'exercent sur les comédiens, les animateurs et les metteurs en scène de théâtre les dramaturges classiques n'est donc pas niabile, mais elle n'est pas non plus pour autant aisément explicable.

Ce serait, en tout cas, aller un peu vite que d'y voir une conséquence d'une grave crise d'auteurs. Pour les compagnies et théâtres étudiés, on trouve en effet plus de cent cinquante œuvres contemporaines (créations ou reprises) d'auteurs jeunes, pas encore tout à fait « confirmés » ou même totalement



Molière et Shakespeare  
en tête...

inconnus. Dans ces nouveautés, l'apport étranger représente un peu plus du quart (une quarantaine de titres). De même, dans les théâtres privés parisiens, aux côtés des valeurs sûres du « boulevard » (Robert Lamoureux, Marc Camoletti, Jean Poiret, Françoise Dorin), on peut relever une bonne quinzaine de noms moins familiers ou même tout à fait nouveaux.

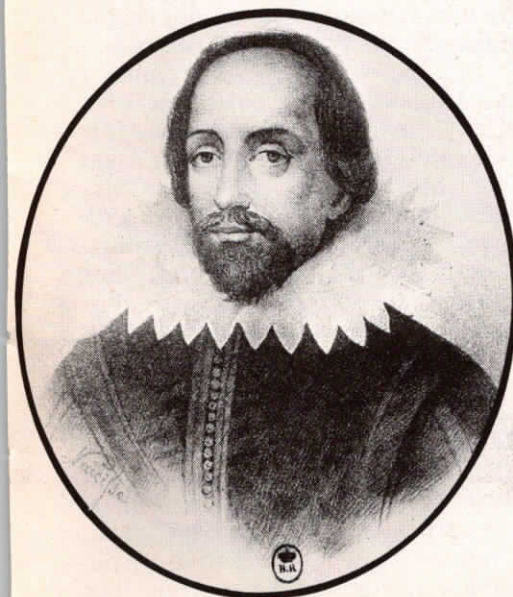
Sans doute, on peut penser que le choix d'auteurs et d'œuvres classiques n'est jamais totalement innocent et qu'il a de fortes chances d'être rentable. Affirmant ainsi une vocation indiscutablement culturelle, l'animateur, ou le metteur en scène, peut espérer atteindre un public relativement facile chez les clients officiels de culture, essentiellement les scolaires et les adhérents des mouvements d'éducation populaire, et par là-même, attirer l'attention des pouvoirs publics,

comment le spectateur, appâté par de grands noms, sera-t-il vraiment accroché ? Autrement dit, que peuvent apporter au public d'aujourd'hui des œuvres qui, depuis des siècles ou des décennies, ont survécu dans la mémoire humaine ? La réponse la plus traditionnelle est celle que les classiques eux-mêmes, du XVII<sup>e</sup> siècle, ont suggérée : ils peignaient l'homme de tous les temps et de tous les pays et, ce faisant, ils étaient assurés de toucher, d'émouvoir ou d'amuser toujours et partout. C'est d'ailleurs en vertu de ce raisonnement que certains metteurs en scène (ce fut un temps la mode et ce l'est encore un peu), ont cru bon de faire jouer les classiques en costumes et décors modernes, quitte à ce que certains détails du texte en deviennent incohérents (l'allusion aux rubans verts d'un Alceste en habit de soirée !).

Pourtant, qu'on le veuille ou non,

# des classiques

... du hit-parade



nationaux ou régionaux, qui dispensent les subventions. En même temps, l'appel à des noms plus ou moins présents dans la mémoire de chacun peut être jugé déterminant pour attirer un public d'isolés encore réticents ou agacés devant d'ésotériques recherches de laboratoire et peu soucieux de perdre une soirée dans une salle de théâtre où l'on s'ennuie. Ainsi se justifierait la programmation d'auteurs-stars assez prestigieux pour concurrencer d'autres vedettes (du cinéma) ou idoles (de la chanson) ou simplement de digestives émissions de télévision. Molière, donc, contre Belmondo, Johnny Halliday ou Guy Lux ?

Encore faudrait-il se demander en quoi consiste le véritable prestige des classiques. Il n'est pas certain qu'il soit fait, pour tous, de (bons) souvenirs scolaires... Et même, dans le meilleur des cas,

les auteurs classiques ont été pour bonne part et d'abord, des hommes de leur époque, prisonniers des mœurs, des idéologies, des problèmes contemporains, et toute l'école qui, après Renan, proclamait que la vraie admiration ne pouvait être qu'historique avait pour se défendre d'excellents arguments. Elle a eu le tort de les pousser trop loin, jusqu'à déclarer que « *l'histoire littéraire est destinée à remplacer en grande partie la lecture directe des œuvres de l'esprit humain* ». Comment donc choisir entre l'éternité et l'historicité des chefs-d'œuvre classiques et comment les présenter pour nous les rendre encore proches ?

Deux tendances actuellement s'affrontent plus ou moins nettement, qui témoignent, chacune à sa façon, de la fascination de ces classiques. Pour les uns, le plus

Gérard Lartigau et  
Monique Brun dans  
« Les serments indiscrets »  
(Théâtre de l'Est parisien,  
jusqu'au 15 février)



Deux jeunes gens qu'on veut marier avant même qu'ils se soient rencontrés se font serment l'un à l'autre qu'ils ne céderont pas à cette contrainte. Bien entendu, ils ne vont pas tarder à s'aimer... et finiront par s'épouser. Il faut vraiment les prestiges d'un dialogue éblouissant pour que ce jeu de cache-cache avec soi-même se prolonge pendant cinq actes sans ennuyer. Le metteur en scène de ces *Serments indiscrets*, Jean-Louis Thamin, n'a pas eu tort de demander à ses interprètes de jouer d'abord le texte, de le détailler dans toutes ses finesses et ses roueries, quitte à laisser parfois ses deux amoureux bien figés dans leurs attitudes, face au public et séparés par toute la largeur de la scène (pour nous montrer qu'ils sont « prisonniers » de leurs serments ?). Heureusement les valets sont plus remuants et par là plus convaincants (Gérard Lartigau et Monique Brun, tous deux excellents). Voilà donc un Marivaux joué, si l'on peut dire, au premier degré, un jeu de l'amour et de l'amour-propre, où, comme le dit l'auteur lui-même, « tout se passe dans le cœur ». Cela procure une fort agréable soirée.

## deux Marivaux



Jean Le Scouarnec et  
Béatrice Godicheau dans  
« La double inconstance »  
(à Rennes et dans plusieurs  
villes de Bretagne,  
jusqu'au 14 février)

Le propos de la compagnie rennaise, le Théâtre de l'Alibi, avec *La double inconstance*, était plus ambitieux, semble-t-il. La pièce est certes plus complexe et plus ambiguë. Si Arlequin et Silvia sont amenés à ne plus s'aimer, c'est qu'ils sont victimes d'une machination. D'une machination douce, certes, et d'une manipulation subtile, car le Prince, amoureux de Silvia, est tenu d'obéir à une curieuse loi : celle-ci veut qu'il épouse une de ses sujettes mais lui défend d'user de violence contre qui que ce soit. Il était donc tentant de mettre l'accent sur cette forme insidieuse de pouvoir, sur cette sorte de lavage de cerveau qui fera oublier aux jeunes paysans leur premier amour. Le parti-pris adopté par le metteur en scène, Daniel Dupont, est de pousser la théâtralité du jeu et de la diction au point de paraître même parodier le style tragique, à d'autres moments de forcer les traits jusqu'à la caricature (pour le personnage de Lisette, par exemple). Le résultat est que le spectateur doit s'interroger : est-il encore dans un jeu sans conséquence, est-il au bord du drame ? Il est vrai, en tout cas que cette comédie a parfois des accents bien contestataires, donc bien sérieux, pour ne pas dire plus. Il n'est sans doute pas mauvais de le rappeler pour ne pas enfermer Marivaux dans un stéréotype trop rosâtre.

P.-B. M.

simple est de jouer carrément le jeu, de lire l'œuvre sans préjugé, comme si elle avait été écrite aujourd'hui, de ne pas s'embarrasser d'une « dramaturgie » (comme on dit maintenant) fondée sur l'érudition, et de rechercher, dans le texte, ce qui fait le plus nettement écho à nos préoccupations pour le privilégier dans la représentation. Il est certain que, dans la plupart des cas, on trouvera facilement ces échos, dans les conflits d'autorité (politique, sociale ou familiale) ou dans le choc des sentiments et passions. Il suffira alors, dans la mise en scène, de donner (sinon de supprimer totalement) tout le pittoresque historique pour mieux faire éclater l'épure des personnages et des intrigues. On tirera l'œuvre vers une certaine abstraction, on la réduira à un schéma mathématique. Il est d'ailleurs assez remarquable de constater que c'est souvent le traitement qui convient le mieux aux grandes œuvres.

Sans doute, dans ce cas, nous ne les recevons pas exactement comme les avaient reçues leurs contemporains, mais leur richesse, leur profondeur permettent ce qu'on appelle parfois aujourd'hui du nom pédant de polysémie. Gare pourtant à qui veut faire dire n'importe quoi à n'importe qui ! Gare aussi, plus fréquemment, à qui prétend proposer, enfin, la lecture définitive d'une œuvre, celle que, bien entendu, personne n'avait jamais faite avant lui, et qui risque bien de ne convaincre personne !

Une autre école est apparemment plus modeste. Elle entend éclairer l'œuvre par son temps, ne pas fuir les références historiques, mais au contraire les expliciter par des développements — parfois des artifices — plus ou moins théâtraux. Comme l'école opposée, elle doit souvent ainsi recourir à des dossiers complémentaires que le spectateur est invité à lire attentivement s'il veut saisir les intentions du metteur en scène et le sens de la pièce. C'est donc également assez dangereux, car cela suppose aussi une certaine forme d'assurance, de certitude du metteur en scène. Non seulement il affirme avoir compris l'œuvre (et parfois, lui

aussi, être le premier à l'avoir fait), mais en même temps il prétend définir sans équivoque ce qu'elle doit à son temps, en dévoiler la genèse profonde et en démonter les mécanismes secrets. Plus savant en cela, peut-être, que l'auteur lui-même ! Parlant de cette « génération des poèmes », Valéry disait : « *Tout ce que l'histoire peut observer est insignifiant.* » Ne faut-il pas ajouter que tout ce que l'histoire peut ajouter à la compréhension d'une œuvre l'est tout autant ?

Et voici donc nos classiques tirillés entre l'absolu et le relatif, l'abstrait et le concret, le toujours-et-partout et le hic et nunc. Ne serait-ce pas là, précisément, le secret de cette fascination qu'ils exercent sur les hommes de théâtre, spectateurs inclus ? Tant qu'à propos d'une œuvre on pourra ainsi s'interroger, ne serait-ce que pour se demander si elle est morte ou non (pour certaines, qui purent être célèbres en leur temps, l'acte de décès est bien signé !), elle pourra légitimement prétendre à s'afficher dans les programmes. A défaut d'apporter toujours des réponses précises aux problèmes de notre aujourd'hui, elle conservera au moins le mérite de nous aider à retrouver des racines plus ou moins profondes et plus ou moins oubliées. La fascination des classiques n'est qu'une forme de la fascination que toute l'aventure humaine ne peut pas ne pas exercer sur nous, dans la mesure où ils en expriment ou en rappellent des étapes privilégiées.

Pourtant, comme toute fascination du passé, tout recours maladif au souvenir, elle n'est pas sans danger, et pas seulement pour ces classiques, menacés d'être accommodés à toutes les sauces, même et surtout pour ceux qui s'y adonneraient avec trop d'aveuglement pour ne plus pouvoir regarder le présent qu'à travers les lunettes fumées de ces réconfortants ancêtres. Vive toujours, bien sûr, Molière et Shakespeare ! Mais vive aussi et surtout les vivants et ceux qui sont encore à naître !

**Pierre-Bernard Marquet**

(1) **Atac-Informations**, numéro spécial septembre 1980 (organe mensuel de l'Association technique pour l'action culturelle, 19, rue du Renard, 75004 Paris).

## d'autres affiches

■ Au théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis, *Un dibouk pour deux personnes* (jusqu'au 22 février). Un jeune talmudiste, mort d'avoir été repoussé par le père de la jeune fille qu'il aime, à qui, pourtant, il avait été destiné en mariage par une promesse solennelle des pères, devient un « dibouk » et « possède » cette Léa qui, sans doute pourra être exorcisée mais s'échappera, à son tour, de ce monde pour retrouver son bien-aimé. Cette sombre et poétique légende est le thème d'une des plus célèbres pièces du théâtre juif, *La Dibouk*, écrite en 1917 par l'écrivain russe Chalom Anski. Plutôt que de rejouer une fois encore ce classique, Bruce Myers a imaginé qu'un



de gauche à droite : Jany Gastaldi, Robert Rimbaud et Didier Sandre



Bruce Myers et Liliane Stoléro

couple juif, après les prières du dîner du vendredi soir et les premières cuillerées de potage, se raconte cette histoire en en jouant à eux seuls tous les personnages. Le résultat est prodigieux. Josiane Stoléro et lui passent avec une merveilleuse aisance du récit au dialogue et à l'incantation, du français au yiddish et à l'hébreu. Humour, violence, passion, poésie, toutes les vertus de la pièce sont exaltées et magnifiées de façon bouleversante.

■ Au Petit TEP (jusqu'au 8 février), d'excellents comédiens (Jany Gastaldi, Robert Rimbaud et Didier Sandre) défendent aussi avec vigueur *Sur les ruines de Carthage*, une curieuse anticipation politique de René Kalisky, sur les dangers du totalitarisme idéologique. L'intrigue

souffre un peu d'avoir été projetée dans le prochain siècle, et le propos ne vise explicitement aucun régime précis. Au spectateur de choisir. Mais la dénonciation — comment se débarrasser d'un historien encombrant qui, à la lumière du passé, juge le présent ? — ne manque pas de force.

**P.-B. M.**

■ Au Théâtre de la Ville, des professeurs conduisent leurs élèves à ce *Bonheur des dames*, pensant ingénument pouvoir y trouver occasion de réfléchir sur les problèmes que peut poser l'adaptation au théâtre du roman de Zola qui porte le même titre. Hélas ! Et encore si, à travers d'heureuses libertés, Christian Liger (qui n'est pas un auteur dramatique négligeable) avait fourni à un metteur en scène inventif la matière d'une belle infidèle. Même pas ! Un beau décor de Pace pastiche l'architecture intérieure d'un grand magasin. Et c'est tout. Rien ne se passe que des bribes de scènes, liées par des trucs (qu'on dirait d'amateur). Les acteurs sont livrés à des mouvements fébriles sans cohérence, à des apparences de personnages sans consistance. Le metteur en scène a réussi à rendre inexpressive une comédienne de la qualité de Nadia Barentin... et on se demande comment un homme aussi cultivé que Jean Mercure a pu se laisser prendre à ce miroir aux alouettes.

**R. L.**

# Scapin fourvoyé

C'ÉTAIT un projet sympathique que ce film, appuyé et financé par la FEN, par le SNI, par la CASDEN-BP, et qui devait porter à l'écran une des comédies les mieux connues et les plus drôles de Molière : *Les fourberies de Scapin*. Le résultat est-il à la hauteur des ambitions et des espérances ?

Sur un point, d'abord, on peut féliciter le réalisateur Roger Coggio : c'est le choix de l'interprétation, et la direction d'acteurs. De ce brillant ensemble, se détachent un Géronte hallucinant d'avariance naïve et méchante, un Argante prétentieux et pleutre (le duo Galabru-Darras est merveilleux), et, parmi le quatuor des amoureux, une Zerbinette acide, rieuse et délurée à souhait. J'aime moins le Scapin de Coggio lui-même ; non que l'acteur manque de mouvement

ou de justesse dans le ton, mais il a voulu transformer ce valet de comédie italienne en un révolté cynique, conscient et profond, ce qui met des semelles de plomb à ce cousin d'Arlequin et de Scaramouche.

Tout commence pourtant de façon allègre et spirituelle. Sur une place de Naples, au milieu de la fête, une troupe monte ses tréteaux, les comédiens se maquillent. Bientôt, sur la scène, Octave et Silvestre entament la première scène des *Fourberies* : « Ah ! fâcheuses nouvelles pour un cœur amoureux... » Et presque aussitôt, ils descendent de la scène, se mêlent à la foule et poursuivent leur dialogue dans les rues de la ville. On reconnaît le procédé de Laurence Olivier dans *Henry V* : le théâtre entre dans la vie, devient réalité et prend pour

cadre non un décor de carton, mais l'espace authentique d'une ville ou d'une forêt — quitte à revenir sur scène pour conclure la pièce.

Artifice d'autant plus séduisant que, selon Molière lui-même, l'action des *Fourberies* se passe à Naples. En fait, Naples n'a pas plus d'importance dans la pièce que la Thésallie dans *Les amants magnifiques* ; personne ne songerait à voir dans Hamlet un document sur les mœurs danoises, et les amoureux des *Fourberies*, frottés de galanterie mondaine, sortent plutôt des ruelles des Précieuses que de celles de Naples. Mais enfin il était tentant de reconstituer — en mêlant des extérieurs de Nice, d'Antibes, de Grasse, et des décors de studio — une atmosphère napolitaine du XVII<sup>e</sup> siècle, fourmillante et pittoresque. Cela permettait d'aérer la pièce — et, accessoirement, d'allonger un peu la sauce, car *Les fourberies* ne font guère plus d'une heure de spectacle.

Seulement, il n'y a pas ici que du pittoresque, parfois excellent (la reconstitution des bains, privés ou publics ; la procession de saint Janvier ; le tripot que fréquente Scapin), parfois très gratuit (la manufacture de voiles pour les bateaux qu'exploite Géronte, transformé en Panisse napolitain, ou le baril de coulis de tomates où Scapin pique une tête). Il y a la volonté pédagogique de créer toute une peinture sociale et historique (galériens et forçats, gibets avec leurs pendus, enfants travaillant dans les manufactures, voleurs et lazzaroni, courtisanes, moines et religieuses, omniprésents, troupes de gamins chapardeurs...).

J'entends bien que l'abondance de ce cadre matériel et humain permet

Roger Coggio et Michel Galabru



de « sucrer » les tirades explicatives de l'exposition, ou le long récit de Zerbinette à Géronte, en promenant la caméra ici et là, tandis que le dialogue se poursuit en voix « off ». Mais je n'aime pas beaucoup cette façon d'introduire dans *Les fourberies* une dénonciation sociale dont on ne trouve aucune justification dans le texte, et qui est un contresens dramatique. *Les fourberies* ne sont pas, et ne peuvent pas être, une comédie de mœurs, parce que le rythme de la farce interdit les longueurs de l'analyse ; tout y est soumis à l'action, les personnages ont la simplicité des types de la comédie italienne, et il n'est pas question de les prendre au sérieux. Le ralentissement du rythme s'accompagne d'ailleurs d'une impression constante de porte-à-faux : comment faire cohabiter ces décors réalistes, cette critique sociale par allusions amères, et l'in vraisemblance totale de l'intrigue dont témoigne la scène finale des reconnaissances ? Et comment accepter que la bastonnade de Géronte se déroule sous un gibet à la Villon ? Comment accepter aussi qu'à l'abri de la fameuse superstition napolitaine, sans doute, on glisse dans *Les fourberies* un continu ricanement antireligieux (le « bras d'honneur » de Scapin parlant du Ciel en est le signe le plus violent) qui est une invention pure et simple, car on n'en trouve aucune trace dans le texte de Molière ?

C'est infiniment dommage, car le film est luxueux ; les décors, les costumes et les éclairages sont un régal pour les yeux ; certains épisodes, comme la bastonnade avec la complicité des gamins, sont excellents ; parfois, comme dans la scène où Scapin escroque Argante, le mouvement — qui n'est pas interrompu artificiellement — garde sa rigueur comique. Mais respecter la lettre du texte pour en travestir et en gauchir l'esprit, donner à Scapin des traits qui évoquent le Figaro du *Mariage*, faire de cette farce un brûlot politique, monter *Les fourberies* comme si c'était du Brecht, bref coiffer Molière d'un bonnet rouge, comme Hugo en avait mis un au dictionnaire, cela me paraît dépasser les bornes d'une adaptation honnête.

Etienne Fuzellier

## un poète s'en est allé...

LE premier jour de cette année, le poète Maurice Fombeure s'en est allé rejoindre pour toujours ses chemins creux et ses fontaines, les amandiers, les bohémiennes, les écoliers cartable en main, les fours à pain, les éoliennes... Toute cette imagerie rustique que l'on découvrait au long de ses recueils.



Maurice Fombeure en 1960

Né à Jardres, dans la Vienne, le 23 septembre 1906, Maurice Fombeure, ancien élève de l'École normale supérieure et longtemps professeur, fit partie de l'« École de Rochefort », haut-lieu de la poésie durant les années noires de quarante, où il cotoya Yvette Delétang-Tardif, Jean Bouhier, Jean

Rousselot, Marcel Béalu, Louis Emié, Jean Follain, Humeau, Guillevic... Après *Silences sur le toit*, son premier recueil, paru en 1930, de nombreux autres allaient suivre : *Les moulins de la parole*, *Aux créneaux de la pluie*, *Pendant que vous dormez...* Ce Poitevin avait des trouvailles, des audaces, des franchises qui faisaient sonner clair une voix goguenarde. Sa poésie, souvent joviale, haute en couleurs, prenait quelquefois des accents mélancoliques. Ou l'aurait dite inspirée à la fois par Villon, Max Jacob et Francis Carco.

Familier du Saint-Germain-des-Prés d'après la guerre, Fombeure n'en demeura pas moins toujours fidèle à son terroir dont il savait si bien chanter les humbles bruits de la vie. Son inspiration s'y nourrissait des éléments bucoliques, d'une saine et tonique rusticité. Bon nombre de ses poèmes se répandent d'école en école. N'est-ce pas le plus bel hommage qui se puisse faire à un poète que de le garder vivant par la grâce de voix juvéniles que l'on entendra en passant près des fenêtres des classes, ouvertes sur le printemps revenu :

« Sur la route couleur de sable,  
En capuchon noir et pointu,  
Le « moyen », le « bon »  
[« le passable »

Vont à galoches que veux-tu  
Vers leur école intarissable... »

Les galoches et les capuchons ne sont plus. Les hommes disparaissent. Seuls les moulins de la parole du poète égrenent toujours leurs petites chansons...

Pierre Ferran

Le musée d'Art moderne de la Ville de Paris propose actuellement, et jusqu'au 8 mars, une grande exposition en hommage à André Derain, né il y a cent ans.

A cette occasion, nous avons rencontré Pierre Lévy, industriel, collectionneur et mécène, qui connut intimement ce peintre et possède de très nombreuses toiles de ce grand « Fauve ». La vie de Pierre Lévy est d'un modèle qu'on ne fait plus guère aujourd'hui. Parti de peu, ce petit Alsacien, chassé de l'école comme cancre, a créé un des holdings les plus importants de l'industrie textile française. Depuis la petite entreprise troyenne de quarante-cinq employés où il fit ses débuts,

● *Monsieur Lévy, comment êtes-vous devenu collectionneur ?*

C'est un hasard : une de mes cousines, en 1937, avait adressé chez moi un monsieur, un certain Golden, qui avait apporté trois peintures, une de Vlaminck, une d'Utrillo et une de Friesz. J'étais absent et ma femme lui a dit : « Laissez-moi ces tableaux pour que je les montre à mon mari. » Lorsque je les ai regardés, ça m'a donné un petit choc de voir ces grands noms, et je les ai gardés pour quatre mille francs. Mon apprentissage est parti de là.

Une peinture, ça se regarde longtemps, longuement. Lors de conversations avec mon ami Maurice Marinot, il me dit un jour, en regardant le Vlaminck : « C'est



**pour**

il finit par régner sur un empire de quarante-cinq mille ouvriers. Devanley et Recoing, si vous connaissez, c'est lui.

On imagine aisément qu'il fut, qu'il est, riche mais il consacre 20 % de ses revenus à assouvir une passion : l'amour de l'art.

A soixante-treize ans, Pierre Lévy peut s'enorgueillir d'avoir constitué l'une des plus impressionnantes collections privées d'œuvres d'art qui soient : près de quatre mille pièces dont la valeur est estimée

à treize milliards de centimes, si cela a un sens.

Et c'est cette collection fabuleuse, dont il a fait don à l'Etat, que tout un chacun pourra admirer dans un musée qui sera créé pour la recevoir, à l'ancien évêché de Troyes.

curieux comme Vlaminck fabrique toujours le même petit paysage, avec la pompe à essence, les nuages très lourds ; mais vous ne trouvez pas que les nuages sont mal placés, devant la maison alors qu'ils devraient être derrière ? » Alors je n'ai plus vu que ça, je n'ai même plus vu que ce défaut. Si bien que j'ai vendu cette toile, bien plus cher que je ne l'avais achetée d'ailleurs, et avec le produit de la vente j'en ai acheté d'autres.

● *Mais à partir de quoi est-ce que vous décidez qu'une peinture est bonne ou mauvaise ? Qu'est-ce que ce « bon » en peinture ?*

C'est une définition très difficile à donner, c'est le côté mystérieux



des choses. Expliquez-moi pourquoi un simple dessin de Rembrandt avec quatre traits et un coup de lavis qui vous donne la distance, le volume, c'est formidable! On ne peut pas expliquer ça. Pourquoi un dessin de Toulouse-Lautrec c'est toujours formidable? C'est ça le génie à l'état pur.

● *Mais pour l'apprécier pleinement, il faut une longue pratique d'une peinture, l'observer longtemps : vous n'aviez pas vu d'emblée le « défaut » du Vlaminck.*

Mais naturellement. Matisse m'a dit un jour : « J'ai chez moi, dans ma salle à manger, une nature morte de Derain. Elle est accrochée là depuis vingt ans. Je ne l'ai

moi, de la chance. Un marchand d'objets que je fréquentais beaucoup et avec qui j'étais très lié, me dit un jour : « Vous m'avez dit que vous souhaitiez connaître Derain? Je vais vous conduire chez lui. » Derain avait alors son atelier rue d'Assas à Paris. C'est là que nous l'avons trouvé, en train de travailler. Il nous a laissés nous balader parmi ses peintures et, lorsqu'il nous a rejoints, j'ai dû dire quelque chose qui lui a plu et nous avons sympathisé tout de suite. Ce fut le début d'une longue amitié, jusqu'à sa mort, survenue en 1954.

Derain vivait assez retiré du monde et nous étions peu à le voir. Il rencontrait souvent Georges Braque, l'architecte Moreux, Edmonde Charles-Roux, Giaco-

● *Mais est-ce que vous parliez d'argent, de peinture ou de tout autre chose?*

C'est ça qui était formidable : Derain était un homme comme il en existait probablement du temps de la Renaissance. Il était calé en tout. Vous pouviez lui parler des échanges entre Phéniciens et Grecs, du commerce des premiers Egyptiens à travers les différentes dynasties. Il pouvait vous parler de musique chinoise, des débuts de la musique, mais aussi de Bach et il interprétait lui-même des fugues de Bach sur un vieil orgue du XVII<sup>e</sup> siècle qu'il possédait. Lorsqu'il venait à Troyes, il pouvait discuter avec les ingénieurs de l'usine ; devant un métier il disait : « Il faut changer cette pièce ; je

# l'amour de l'art

pas encore vue.» C'est très long, bien entendu. Une peinture ne se lit pas facilement. Elle est différente à chaque heure de la journée, suivant la lumière — la lumière du jour, par exemple, tue les jaunes dans la peinture ; parfois il faut la lumière frissante, parfois la lumière directe. C'est très difficile. Chaque toile a sa lumière, c'est évident. Et pourtant beaucoup de gens ne le savent pas et regardent ça comme un objet quelconque.

● *Vous venez de citer Matisse, Derain, que vous avez bien connus. Votre nom est d'ailleurs très lié à celui de Derain. Comment cela s'est-il passé?*

Nous avons eu, ma femme et

metti, un de ses amis peintres Papazov. Parmi ces personnes il n'y avait pas de collectionneur, pas de gens ayant de l'argent à dépenser, tandis que moi j'étais industriel avec des possibilités, si bien que pendant dix ans j'ai été à peu près le seul acheteur de ses peintures. Et je dois dire que, parmi les peintures que j'ai, il y en a beaucoup qu'il m'a données : il n'était pas homme d'argent, il se moquait complètement des questions matérielles, et souvent je repartais avec sept ou huit toiles, de petites études comme de grands tableaux. Ce fut vraiment une espèce d'amitié. Avec ma femme, nous nous rendions chez lui, à Chambourcy, tous les samedis matin, et souvent nous y déjeunions.

vais vous la dessiner.» En fait vous pouviez vous entretenir avec lui sur n'importe quel sujet. Et, bien sûr, il connaissait la peinture, la sculpture, depuis la première connue. Vous pouviez montrer à Derain une statuette chinoise, à la seconde il vous la situait dans son époque comme ces gens qui savent reconnaître les crus des vins. Même Picasso le reconnaissait. Il a dit : « J'en connais un bout, mais Derain est encore plus calé que moi parce qu'il a surtout plus lu. »

De fait, Derain est certainement l'homme le plus cultivé qu'il m'ait été donné de rencontrer. En fréquentant de pareilles personnes, vous devenez vous-même un peu plus intelligent : Derain m'a beaucoup appris. Il était inépuisable :

on se mettait à table pour dîner à 10 heures, mais à 4 heures lui ne s'était toujours pas levé et continuait à dissenter. C'était un homme passionnant comme je n'en ai pas rencontré d'autres. Et pourtant j'ai connu des artistes célèbres comme lui : Dufy, Matisse, Dunoyer de Segonzac. Je dois dire que tous ces artistes que je viens de citer, et d'autres comme Giacometti, avaient pour Derain une estime qui dépassait tout ce que vous imaginez. On ne disait pas de mal de lui. Picasso m'a dit : « C'est le seul parmi nous qui peut vous mettre en place un tableau grand comme un Tintoret. » D'ailleurs il continuait d'aller dans les musées. Son peintre préféré c'était Bruegel le Vieux qu'il a passionnément étudié, mais comme il a étudié tous les autres arts car c'est certainement le peintre qui a fait le plus de copies.

● *Pardonnez-moi de revenir à des considérations plus terre-à-terre. Vous avez eu une double vie : d'une part industriel et homme d'affaires, d'autre part collectionneur et mécène. Quels sont, selon vous, les rapports entre l'art et l'argent ?*

J'en parle justement dans un livre que j'ai commencé à écrire et au début duquel je dépeins certains artistes et leur âpreté au gain : Rembrandt, par exemple, et toutes les discussions qu'il a eues avec le bourgmestre d'Amsterdam pour faire sa *Ronde de nuit*. Mais, dans les modernes, vous en aviez qui s'intéressaient beaucoup à l'argent : Matisse, quand on vendait, à New York ou à Londres, une de ses peintures qui n'atteignait pas le prix auquel il l'estimait, il en était malade ! Il est arrivé à Dunoyer de Segonzac de racheter des peintures qu'il avait vendues vingt ans plus tôt. Il y a eu des gens comme le sculpteur Gimond, qui était communiste — mais un vrai, avec sa carte du Parti : il jouait à la Bourse. Je lui ai fait acheter des actions, mais il connaissait mieux la Bourse que moi ! C'est à moi que Dufy a vendu le tableau le plus cher de sa vie. Il m'a dit : « Voilà, vous avez les moyens, je sais que vous voulez

absolument ce tableau que j'aurais voulu garder. Mais je vous le vends. J'en veux trois millions sept cent mille francs. Et je vous prévient : c'est le tableau le plus cher que j'aie vendu de ma vie. » Ce tableau, *Les courses à Ascot*, fait partie aujourd'hui de la donation. Cela dit, c'étaient quand même des artistes désintéressés : l'argent n'avait rien à voir dans l'affaire.

● *Alors que vous semblez dire qu'aujourd'hui ce n'est pas toujours le cas.*

Certainement, mais alors ce ne sont pas de grands artistes. Qu'on soit exigeant lorsqu'on a réussi, c'est normal, mais il y en a beaucoup aujourd'hui qui sont exigeants et qui ne savent rien faire. Il y a des abstraits qui ne sauraient même pas dessiner une bouteille qui se tient debout et qui se vendent à des prix fous.

Nous sommes dans un creux maintenant. C'est une époque où il ne se passe probablement pas grand-chose. Je situe les débuts de ce creux après la dernière guerre, car, avant, nous avons connu une époque brillante : la fin de l'Impressionnisme, l'époque Fauve, les Cubistes, les gens du Bateau-Lavoir, les gens qui sont revenus de Russie, tous ceux autour de Soutine. Et puis vient la guerre. Pendant cette période deux Français sont allés aux Etats-Unis, qui ont fait un énorme travail pour faire connaître la bonne peinture : c'étaient André Masson et Marcel Duchamp. Qu'est-ce qui existe de plus abstrait que ce que faisait Duchamp au début du siècle ? Qu'est-ce qui est plus d'avant-garde ? Pouvez-vous me citer quelque chose qui le soit plus ? Ils ont beaucoup impressionné les Américains et aujourd'hui ces derniers sont partout. Il y en a une ribambelle : Jackson Pollock, le Pop'Art, Rauschenberg, etc. Je ne dis pas du tout qu'il ne restera rien, mais je crois que c'est autre chose que de la peinture : c'est un art qui est assez rétréci et qu'on situera quelque part dans cette deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle que j'appelle un creux. Mais c'est une opinion tout à fait personnelle : vous avez tout

à fait le droit de penser que Bacon est un génie comme Rembrandt. Moi, je pense que c'est rien du tout.

D'abord, je n'aime pas qu'on défigure quoi que ce soit ; la nature est trop belle. La figure humaine est une beauté ; les peintres, depuis Fouquet en passant par Rembrandt et jusqu'à Matisse, ne l'ont jamais défigurée. Ils ont fait quelque chose de solide, qui est l'art des musées. Mais ça, pour les avant-gardistes, c'est péjoratif, alors que tout est dans la nature. Au fond, vous n'inventez rien.

● *Quels sont, justement, les critères de choix d'un collectionneur tel que vous ?*

Vous avez des exemples de collectionneurs célèbres qui ont constitué leur collection à l'aide de connaissances, beaucoup de goût et beaucoup d'argent. Reinhardt, qui est un richissime industriel et négociant, pouvait se permettre d'acheter les tableaux très cher. Ce n'est pas notre cas. Ma manière de collectionner, c'était l'amitié des artistes ; ma collection n'a pas été faite à coups de millions. Vous avez des collectionneurs américains qui connaissent un ou deux marchands qui leur font leur collection. Ma femme et moi nous n'avons jamais acheté parce qu'on nous a conseillés d'acheter tel ou tel tableau. A un moment donné nous avons pensé que nous voulions créer un musée et c'est pour cette raison que vous trouvez une unité dans notre collection. On a travaillé les époques, cherchant ce qui manquait et là, en effet, il nous est arrivé de payer très cher : dix tableaux très bon marché, et le onzième un prix fou ! Ce fut le cas avec Robert Delaunay ou bien pour les toiles fauves de Derain qui ne sont pas venues directement par lui mais que j'ai achetées chez des marchands ; ainsi du célèbre *Hyde Park*, acheté à Lyon en 1942.

Vous voyez : il existe diverses façons de faire sa collection, mais je crois que ce qui est important c'est d'acheter avec votre cœur et non avec le carnet de chèques. Même s'il faut aussi le carnet de chèques.

● *C'est sans doute la raison pour laquelle, dans votre collection, on trouve si peu d'abstraits ?*

Parfaitement. Ma collection est figurative. Mais je ne suis pas du tout anti-non figuratifs, et d'ailleurs on trouve dans cette collection Nicolas de Staël, mais aussi Manesier, Bissière, et d'autres. Je n'aurais pas voulu avoir une collection d'art non figuratif parce que c'est « dans le vent ». Actuellement vous savez bien que ce qui est dans le vent c'est la peinture américaine : alors là, je n'y crois pas du tout.

● *Quand vous dites « je n'y crois pas », qui est-ce qui parle en vous ? Est-ce que vous pensez à la valeur marchande ou à la valeur présumée dans l'histoire de l'art ?*

La valeur marchande, je m'en moque complètement. Un tableau de dix mille francs peut me faire autant plaisir qu'un autre de un million. Une fois pour toutes, il ne faut pas tenir compte de ça. Vous avez des peintres qui ne sont pas connus et qui font d'excellentes choses : ça ne veut rien dire du tout.

● *Votre désintérêt pour la peinture américaine actuelle vient alors de ce que vous pensez qu'elle ne laissera pas de trace durable dans l'histoire de l'art ?*

Je n'ai jamais voulu faire une collection d'échantillonnage comme certains collectionneurs qui se disent tout à coup : « Oh, je n'ai pas de Jackson Pollock ! » Je n'ai jamais voulu remplir ces creux-là. Si nous avons cherché des toiles de Derain que nous n'avions pas, c'était dans un tout autre esprit : parce qu'on avait envie de proposer une représentation tout à fait complète de ce peintre que nous aimons. Il y a, d'ailleurs, des peintures dont nous nous sommes séparés. A un moment j'avais acheté des Impressionnistes dont un très beau Claude Monet. Je les ai revendus. J'ai revendu très cher le Monet parce que je préférerais un Modigliani dont j'avais l'occasion de faire l'acquisition. Je me suis dit : les Impressionnistes ne colleraient pas dans

notre ensemble, c'est un autre collectionneur qui le fera.

● *Vous êtes certainement très souvent sollicité car figurer dans votre collection est une référence. Mais vous arrive-t-il de vous intéresser à de jeunes peintres inconnus ?*

Mais bien sûr ! J'en connais un formidable qui s'appelle Jacques Ousson — peut-être parce qu'il habite à Ousson, sur les bords de la Loire. Il m'avait écrit plusieurs fois et je lui avais répondu en l'invitant à venir me voir et me montrer ce qu'il faisait lors d'un de ses passages à Paris. Et un jour, il y a quatre ou cinq ans, il est venu. Il avait un tas de toiles, des petites, des grandes, de toutes sortes : j'ai été emballé. Ce sont des toiles sombres, très proches de la peinture d'Eugène Carrière. Je lui ai immédiatement acheté trois tableaux. Je lui demande combien il en veut ; il me répond : « Est-ce que c'est trop si je vous en demande quatre cents francs ? » et je lui dis : « Oh, non. Ce n'est pas assez, je vous en donne mille, parce que vous avez sûrement besoin d'argent. Ce que vous faites est très bien ; restez en relation avec moi. »

Je suis membre du Conseil des musées ; le directeur des musées de France, à l'époque, c'était Emmanuel de Margerie. Je lui ai dit un jour : « Je connais un certain Ousson qui fait une peinture, très sombre, de très grande qualité. » Nous n'en avons plus parlé. Trois ans après, de Margerie me dit : « J'ai rencontré Ousson ; je lui ai facilité les choses pour qu'il aille à la villa Velasquez à Madrid. » Et c'est là que Ousson, payé, logé, a pu travailler ; il a même vendu des œuvres en Espagne. Avec l'argent ainsi gagné, il a pu s'installer un atelier à Ousson. Je lui ai d'ailleurs acheté d'autres toiles. Aujourd'hui il les vend entre cinq mille et dix mille francs, il vit très bien et continue à travailler dans la sérénité. Vous voyez donc qu'il existe encore des peintres qui travaillent et qui cherchent. Je ne vous dis pas que c'est Rembrandt ou Velasquez, mais c'est une peinture de grande qualité comme je n'en ai

pas vu souvent. Dans une de ses récentes expositions, il a indiqué : « Plusieurs de mes toiles figurent dans la collection de Pierre Lévy », ce qui est une excellente publicité. Je suis content de l'aider de cette façon.

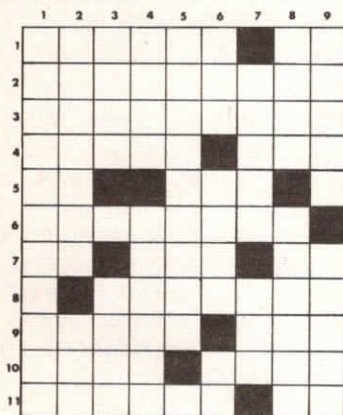
● *Finalement, à votre manière, vous aussi vous avez fait œuvre de créateur. D'une part vous avez créé un holding considérable dans l'industrie textile, d'autre part vous avez constitué une des collections d'œuvres d'art parmi les plus importantes qui soient. Quelle est pour vous, aujourd'hui, la plus importante ?*

La collection que nous avons faite, ma femme et moi, est vraiment un aboutissement. Grâce à elle l'argent a servi à quelque chose. Je me suis toujours dit que les usines disparaîtront. D'ailleurs, vous le voyez bien : dès qu'une usine est en difficulté, on la détruit et on construit à la place un magasin de grande surface. Les usines, les magasins, les machines, tout cela se remplace et peut-être un jour, pour ces dernières, n'y en aura-t-il même plus. La collection est donc vraiment un aboutissement, conforté par la certitude, aujourd'hui, de tout voir réuni dans un même musée qui ne sera pas un musée de muséologue ou de muséographe, mais un musée de collectionneur où tout sera présenté de la manière dont nous l'avons souhaité. On retrouvera dans l'ancien évêché de Troyes l'atmosphère de notre maison alors qu'à l'origine nous avions pensé faire un musée à la campagne ; et d'ailleurs nous avions déjà retenu l'endroit, à vingt kilomètres entre Sens et Troyes, sur une colline.

L'argent aura donc servi à cela, mais, en même temps, il aura permis de ne pas laisser sortir des chefs-d'œuvre de France. Je ne suis pas chauvin, mais ainsi nous avons pu préserver la volonté de personnes qui voient leur œuvre réunie et le tout installé dans un haut lieu de l'art.

Propos recueillis par  
Jean-Pierre Vélis

problème 373



**Horizontalement.** 1 - Figure de médaille - Préposition. 2 - Sorte de monte-en-l'air plutôt gonflé. 3 - Rendre insensible à toute affection à la manière de Mithridate. 4 - Limon fin - Etape maritime. 5 - Le quotidien l'est plus que l'Evangile - Publication consacrant les droits de l'homme. 6 - Jouer pairs puis impairs. 7 - Qui ne saurait passer pour mal appris - Purge chez les militaires - Préfixe de la gloire révolue. 8 - Pour la restauration, plus d'une est restée secrète. 9 - Port somalien - Il est facile de le prendre à Orly. 10 - Période favorable à la tournée des grands ducs - Bosse familière au dromadaire des sables. 11 - Vieille porte magique - Préposition.

**Verticalement.** 1 - Même en été, on y bat la semelle au seuil des portes. 2 - Repassé au broyeur - Pompée. 3 - Certains cornards prennent racine sous ses branches - Jadis brillants en France, ils ne peuvent être que mats de nos jours. 4 - Déséquilibrés du sommet - Inscrivit une trajectoire dans l'espace. 5 - Perle tyrolienne. 6 - Petit poème - Danseuse à panier - Agent contribuant à la reprise des affaires. 7 - Boîte interdite aux hommes frappés par la débauche - Croix de Saint-André. 8 - Station du Morbihan - Cellule photosensible d'un agent double. 9 - Auteur fécond qui ne manquait pas de sel - Espagnol parfumé.

solution du problème 372

**Horizontalement.** 1 - Mycologue. 2 - Opanax. 3 - Nêpes - Ver. 4 - Tris - Vélo. 5 - Die - Réélu. 6 - Et - Air - Os. 7 - Peu - Fonds. 8 - No - Noue. 9 - Et - Eteint. 10 - Tête - Rut. 11 - Erafle - Me.

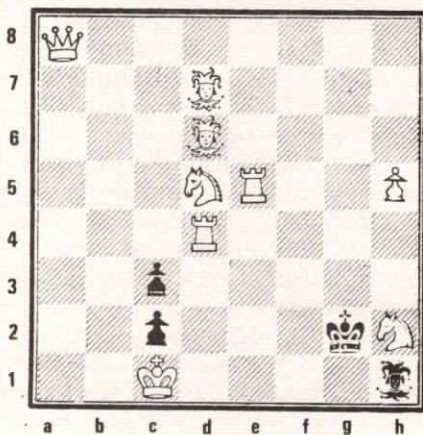
**Verticalement.** 1 - Mont-de-Piété. 2 - Ypérite - Ter. 3 - Copie - Un - Ta. 4 - Opes - Œuf. 5 - Las - Rif - Tel. 6 - On - Vérone. 7 - Gavée - Noir. 8 - Uxellodunum. 9 - Roussette.

par Pierre Dewever

à chaque fou sa marotte

problème 9

La fuite en croix est une combinaison qui se rencontre plus rarement que la fuite en étoile et dans laquelle les quatre fuites du Roi noir figurent une croix droite. Dans ce problème de W.-A. Shinkman (1875), les quatre mats sont donnés par les Tours et se font écho deux à deux. Un exploit !



Mat en deux coups  
2 points pour la clé

Envoi des solutions à  
Jacques Négro, « Echecs »  
Nice-Matin, B.P. 23  
06021 Nice Cedex

Date limite des réponses : 19 février

solution du problème 7

Clé : Ff7! (menace 2.Cxd6 mat) - 2 points.

il n'y a que le premier pas qui coûte

Voici la solution du problème présenté dans le n° 442 :

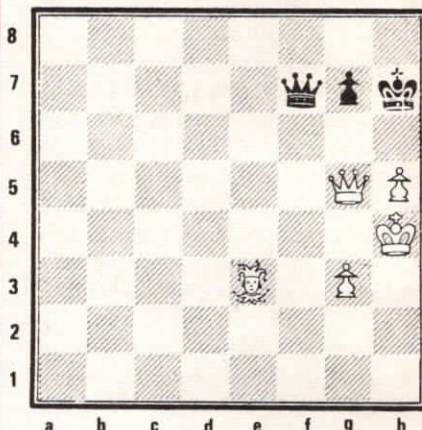
1.Rb1 Rd8; 2.Rç2 Rç8; 3.Rd3 Rb8; 4.Rç4 Ra7; 5.Rxb4 Ra6; 6.Ra4 Rb7!; 7.Ra5 Ra7; 8.b4 Rb7; 9.b5 cxb; 10.d5! exd5; 11.é6 et les Blancs gagnent.

tonton Mat vous propose

cinquième question

Il arrive que des positions apparemment déficitaires prennent tout à coup une tournure imprévue; la possibilité d'annuler la partie, par une combinaison de mat ou d'un

échec perpétuel, est à ce moment, pour la défense, une quasi-victoire. En voici un très joli exemple.



Trait aux Blancs

Il suffit d'échanger les Dames pour conclure en toute simplicité; c'est ce que va s'efforcer de faire le joueur blanc. Mais son adversaire va prouver que les vieux remèdes ont encore de fervents adeptes.

**A vous de jouer :** après 1.Dg6+, les Noirs jouèrent avec un petit sourire en coin « h8 » le Roi noir sur cette case — 1...Rh8! — laissant leur Dame sans protection. Les Blancs avalèrent immédiatement le gros morceau par 2.Dxf7?

Après 1.Dg6+ Rh8; 2.Dxf7, comment les Noirs vont-ils se sortir de ce guêpier ?

solution de la quatrième question

Après 1.Tc7? Tc5! avec deux suites :

- 2.Txc5 Dxb7 qui gagne la Dame noire;
- 2.dxc5 Dd1 + mat.

animation scolaire

Il est possible de créer des cercles d'échecs dans toutes les formes de collectives scolaires : écoles, lycées, universités. Leur animation s'organise autour de différentes activités : parties amicales, parties à la pendule, tournois « open », parties simultanées, thématiques, en collaboration... ainsi que des cours et conférences et des analyses de parties.

Les contacts que ces cercles peuvent établir avec la Fédération française des échecs se font

- soit directement  
FFE — 19, rue Jules-Ferry  
72380 Sainte-Jamme-sur-Sarthe
- soit par le mensuel « Echecs français »  
18, rue Max-Jacob  
91100 Saint-Germain-les-Corbeil

par Jacques Négro

# ESF

nouveautés

nouveauté

**VIVRE HEUREUX EN FAMILLE**  
**Analyse transactionnelle et vie familiale**  
*par Marie-Joseph et Dominique Chalvin*

Rappels

«Collection FORMATION PERMANENTE EN SCIENCES HUMAINES»

**ANALYSE TRANSACTIONNELLE ET RELATIONS DE TRAVAIL**  
*par Dominique Chalvin et l'équipe Cegos-Ippso (2<sup>e</sup> édition)*

**L'AFFIRMATION DE SOI**  
*par Dominique Chalvin*

**DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET ENTRAÎNEMENT MENTAL**  
*par Roger Bazin*

**LES ÉDITIONS ESF**  
 17, rue Viète  
 75854 Paris Cedex 17

## échanges et recherches

### location (offres)

- Pyrénées 2000, studio, ski. T. (68) 22-43-32.
- 74-Bernex, ski, ferme gd cft, 4 ch., 10 pers., fév. sf 22/29, mars. T. (76) 47-94-41 soir.
- 74-Carroz, ski piste-fond, studio, ttes z. Tél. (20) 07-68-78, poste 8 ap. 19 h.
- 07-3 appts cft tte année 5/6 p., ski, pêche, baign. Tauleigne, 07150 Vallon. T. (75) 37-10-81.
- Nice, centre, F1 4 pers., mars, avril, juin, sept. 1 200 F, août 2 300. T. (75) 08-25-23.
- 24-Brantome, gîte rural 2 Epis, tt cft, ttes pér. Tél. (53) 05-71-60.
- 73-La Rosière Tarentaise, appt 2 p. 50 m2 ds chalet, 6 pers., 15/2 au 5/4 1 000 à 1 400 F/sem. Tél. (6) 011-60-21.
- Le Pouliguen, villa avec jard., tt cft, 3 ch., séj., s.d.b., wc, calme, px à déb. selon pér. Tél. 763-69-77 ou 267-40-52.
- Studio tt cft, jard., 1 km plages, juin, juil., août, sept. Clanet, 17, rue Berthelot, 83500 La Seyne. Tél. (94) 94-27-22.
- 66-Argelès-Plage, F3 7 p., tt cft, pisc., tennis, juin, juil. Ecr. Oleggini, 39 bis, rue Diderot, 01100 Oyonnax.
- Suisse, Evolène-Valais, vac. print. et été, appt 2-4-6 pers. ds chalet cft, prix t.c. 200 à 250 F/sem. Ecr. Gaudin Eliane, Les Mèlèzes, 1968 Evolène. Tél. 027/83-15-10.
- Serre-Chevalier, ski, appt cft, 6-7 pers., fév. ttes zones sf Paris, été, juillet. Haddad, 7, rue des Bannières, 59700 Marcq. Tél. : (20) 72-28-36.
- Périgord, loc. à couple ss enf. villa tt cft dans bourg, séj., TV, cuis., ch., bns, wc, salon, jardin, juillet 2 500 F. Tél. : (53) 81-56-11.
- 64-LOUHOSSOA-PAYS BASQUE, 30 km mer, appt 4-5 pers., tt cft, parc, gar., prix raisonnable, juin à octobre. Ecr. Cazaux Lucien, 40360 Pomarez. T. (58) 73-30-63.
- 85-Sables-d'Olonne, mer, forêt : fermette 6 pers., juin, sept. ; studios nfs 2 pers. + 1 enf., kitch., frigo, dche, wc, juin 1 000, juil. 2 000, août 2 200, sept. 1 000 F. Raclat, rue Maraichers, 85340 Olonne-sur-Mer.
- 83-28 km mer, 2 p., cuis., dche, 950 F/mois. Fauchier, 23, bd Gasquy, 13012 Marseille.
- 04-Hte Prov., appt 4 p., tt cft, juil., août, sept. Ecr. P.A. n° 126.
- Près Sanary, coll. l. gd F1, ch. c., TV, 200 m mer, fév., Pâq., une qz. juil. Tél. : (11) 52-20-09.
- 09-Ax-Bonascres, appt T2 + cab., 6-7 pl., tt cft, pd pistes, forêt. Ecr. Mayonnade, 82500 Beaumont. T. (63) 02-40-96 dom.

Suite page 36

Voyages de fin d'études  
**NAOURS (Somme)**  
 entre Amiens et Doullens

GROTTES-REFUGES III<sup>e</sup> siècle  
 VIEUX METIERS - MOULINS A VENT  
 Parc de jeux - Buvette - Pique-nique  
 Prix scolaires

Renseignements :  
 Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

## Le BAIN LINGUISTIQUE®

plonge les jeunes dans la vie de la langue choisie...



Publicité Orbis

**Multiplés formules de séjours en :**  
 Angleterre, Allemagne, Espagne, Irlande, Ecosse, Autriche, Italie, Malte, Japon, USA, Mexique, Turquie, Ceylan, URSS\*

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille ; Séjours scolaires encadrés ; Séjours indépendants avec appui local ; Séjours "Entente cordiale" avec pratique de sports en Angleterre ; Séjours au pair ; Echanges individuels, etc., pour jeunes scolaires, étudiants et adultes (recyclage). Possibilité cours Duel-Licence.

\* Séjours en Instituts Cours de langue S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.



Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.

BON A REMPLIR ET A RETOURNER A S.I.L.C.  
 Service 100  
 16022 ANGOULÊME CEDEX

Je désire recevoir - gracieusement - une documentation complète sur l'Association S.I.L.C. et le choix de "Bain Linguistique" à l'étranger.

Pays envisagé(s) : \_\_\_\_\_  
 Pour :  Jeune (âge \_\_\_\_\_)  Etudiant  Adulte  
 NOM : \_\_\_\_\_  
 ADRESSE : \_\_\_\_\_  
 CODE POST : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

Bureaux Paris : tél. 250.71.20 et 583.85.11

# échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

- 05-Superdévoluy, studio 4-5 pl., gd cft, pd pistes, prix int., loc. sem. ou vac. scol. 17 au 31/1 et 7/3 au 19/4. T. (1) 884-27-70 soir.
- 12-Mais. Ind. tt cft 5-6 pers., jard., juin, sept. 1 000, juil., août 1 600 F. Ecr. Leclerc, 64, r. P.-Bert, 60270. T. 457-34-73.
- Périgord, mais. ind. 4 p., mblé, tt cft, gd gar., ttes vac. scol. Ecr. Davidou, Caminade, 24200 Sarlat. T. (53) 59-06-95.
- Vacances en Corse, coll. I. prox. mer appts tt cft. Ecr. Mme Piétri, av. des Provinces, 61200 Argentan. T. (33) 67-33-08.
- Cap d'Agde, T3 mblé 6 pers., jard. + park., prox. tennis et plages. T. (63) 77-79-78.
- 05-Vars, duplex 9 pers., près télésiège. Jannet, éc. Frais Vallon Sud, 13013 Mar-seille. T. (91) 66-84-40.
- Savoie, stat. ski, plus. appts mblés tt cft, ttes pér. à part. du 14 fév. Tél. : (79) 65-80-02. Ecr. P.A. n° 127.
- Cap Corse, mais. 4 km mer, 4 pces, tt cft, mai, juin 2 500, juil. 3 200, sept. 3 000 F. Tél. (76) 54-76-28.
- Sausset-les-Pins, part. I. F2, cuis., juin, juil., août, sept. M. Goulais, ch. des Crêtes, 13960 Sausset. T. (42) 45-22-92.
- Au bord du lac d'Annecy, vac. fév. et print. pr fam., gpes, pers. seules, mais. fam. de vac. très conf., sorties neige, animat, de qualité pr adultes, ados., enf., px en fonct. revenus. Ecr. Foyer communautaire de vacances, Sevrier, 74410 Saint-Jorioz. Tél. : (50) 46-51-51.
- Cannes Grasse et Seillans (Var), F2 Virgil, Sainte-Anne, Grasse.
- 05-Orcières-Merlette, appts 3-5 pers., 21-28/2, Pâq., été. Ecr. Decarli, 7, cité Bonne, 05 Gap. T. (92) 51-07-70 ou 51-60-65.
- Plage Midi, carav., mobil-homes, bungalows. Boisset, 34 Sérignan. Tél. (67) 32-26-17.
- 05-Merlette, ski, F2-F4, été. Tél. : (48) 34-75-87.
- Hautes-Alpes - St-Jean-St-Nicolas, station verte, 1 150 m, 3 km ski piste, 800 m de pistes et foyer de fond, appt r.-d.-ch. ds villa, 5 pers., cft, ch. c., vac. fév. z. 2 et 3, vac. Pâq. Blanc Gras Pierre, 05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas.
- Savoie 1 700 m, soleil, sports hiver près pistes, studios tt cft, vac. Pâq. Lutzler, 48 Brossolette, 93320 Pavillons-sous-Bois.

## location (demandes)

- Rech. juil. et août, mais. ou carav. 4 pers. à Royan. Régnier, éc. J.-Macé, 59280 Armén-tières. T. (20) 77-40-96.

## ventes

- A saisir, mais. vac., retraite, village agréable pyr., prix int. Ecr. Lafargue, PEGC, chemin Sinzos, Bordes, 65190 Tournay.
- Vds urgent Meaux, stand. F5 duplex 106 m2 + 31 m2 terr. sur jard., cave, gar., proche commerces, école, collège, cinémas, 29 U dont 4 CF. T. (96) 23-95-60.

## CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'ÉDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'ÉDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'ÉDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

## VOYAGES SPECIAUX DE 2 SEMAINES

### HOTEL ET VOYAGE COMPRIS

DEPARTS EN GROUPE  
D'OCTOBRE 80 A JUIN 81

**BALEARES** CAR ET BATEAU DE PERPIGNAN 1 195 F  
EN AVION DIRECT DE PARIS-TOULOUSE LYON-BORDEAUX ET MARSEILLE 1 280 F

**ANDALOUSIE** LA COSTA DEL SOL AU DEPART DE PARIS-MARSEILLE ET PERPIGNAN 1 830 F

**CANARIES** EN AVION DIRECT DE PARIS - TOULOUSE BORDEAUX-LYON ET MARSEILLE 2 850 F

**TUNISIE** EN AVION DIRECT DE PARIS - TOULOUSE BORDEAUX-LYON ET MARSEILLE 1 680 F

**MAROC** MARRAKECH EN AVION DIRECT AU DEPART DE PARIS ET DE MARSEILLE 2 720 F

**BENIDORM** (PRES D'ALICANTE) DE PERPIGNAN EN AUTOCAR DE GRAND TOURISME 1 230 F

ENVOI DU PROGRAMME

M .....  
Adresse .....  
.....  
..... EDU.

### VOYAGES B & P

LIC. 202 A 39, QUAI VAUBAN 66026 PERPIGNAN

## RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2<sup>e</sup>.

• 66-Part. vd Port-Barcarès, ds rés. bd mer, F2 r.d.c. + petit jard., équipé complet pr 5 pers. Ecr. Bisilliat, 73720 Queige. Tél. : (79) 32-28-79.

• Vds Cap d'Agde Sablotel\*\*\* studio 4 pers., pér. 18-7 au 22-8-81, la sem. 22 500 F. Tél. (41) 68-09-43.

## hôtels - pensions

• Côte d'Azur, studios meublés, s.d.b., tél., kitchen., parc, park., calme. HOTEL VILLA GOURDON, ch. Dolce Farniente, 06110 Le Cannet. T. (93) 45-61-65.

• Htes Vosges, AU REPOS DES CASCADES\*\* NN 88460 Tendon, tél. (29) 66-21-13, un hôtel-chalet pr les séjours en fam., en 1/2 pens. ou pens. compl., forfait semaine pr les chambres-studios et appts.

## centres de vacances

• Dir. exp. séj. enf. et ados. rech. organisme pr travail sér. et constr. long. haleine été-hiver. Ecr. P.A. n° 128.

• Ass. rech. DIRECTEURS habit. 200 km Paris maxi. CV Suisse, Autriche, petits effect., enf. ados. Pâques Paris, province. Tél. : 500-13-41.

## divers

• Rech. jeunes prof. anglais pr encadrer séj. linguist. en Angleterre Pâq. ou juil. ou août. Tél. 969-67-25.

• Aveugle ch. lectrice 1 h rémunérée. Tél. 222-18-58.

• Vds gde encycl. Larousse 21 vol. nfs 3 300 F, encycl. Universalis 20 vol. nfs 3 300, dict. Robert 7 vol. 950 F + port. Ecr. Turpin, 11, rue des Lilas, 29250 Saint-Pol-de-Léon.

• Ensgt ch. pers. av. pav. pr garder chien pointer pend. vac. print. 15 j. Tél. : 960-44-52 (95-Taverny).

• Une école qui ferme c'est un village qui meurt. Le livre de R. Belperron raconte comment le petit village de Verges a lutté pour sauver son école. Envoi c/24 F à IJEM, 8, rue Pépinières, 39000 Lons-le-Saunier, CCP 130683 K Dijon.

• Randonnée pédestre insolite Pâques-été Larzac-Luberon, accueil à tous, petits groupes. A. Nicollet, guide, 34380 Viols.

• English paperbacks, service postal rapide. Notre catalogue des classiques anglais gratuitement sur demande. Moss's Bookshop, Woodhouse Eaves, Leics LE12 8RT.

• POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

Pour l'association éditrice « l'éducation », le Président : A. LICHNEROWICZ.

Imp. Edicis, zone industrielle de la Petite-Montagne, 91000 Evry. Dépôt légal n° 374 Com. Par. 515 AD



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

**FRANCE 120 F**

**ÉTRANGER 150 F**

**RÈGLEMENT**

Chèque bancaire  Mandat carte   
Chèque postal  Mandat lettre

Date ..... Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

DEPART. RESIDENCE \_\_\_\_\_

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE  
76 \_\_\_\_\_ 80 \_\_\_\_\_

PAYS (si Etranger) \_\_\_\_\_

Envoi de la facture à NOM \_\_\_\_\_

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE \_\_\_\_\_

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

*Chère lectrice,*

*Cher lecteur,*

*Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné*

- *soit à titre personnel,*
- *soit au titre de l'établissement.*

*Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.*

*Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...*

*En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessus, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.*

*Merci de votre aimable collaboration.*

**F. Silvain.**

# Energie: plus on est informé, plus on a d'espoir.

Cet Index répertorie les brochures, les ouvrages, les articles qui apportent des informations sur l'énergie.

Besoins, ressources, coût et possibilités des différentes énergies: le solaire, le nucléaire, les éoliennes, les centrales marémotrices, etc. Plus de trois cents questions importantes sont traitées.



Cet Index permettra à tous les chercheurs, enseignants, journalistes, responsables, ingénieurs et à tous ceux qui veulent mieux comprendre les problèmes de l'énergie, de recevoir vite et facilement tous les éléments permettant d'avoir une information complète et détaillée, venant de tous les horizons.

**ÉLECTRICITÉ DE FRANCE**  
Division Information sur l'Énergie.

Bon gratuit pour l'Index de Documentation sur l'Énergie.

Veuillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, l'Index de Documentation sur l'Énergie.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Bon à retourner à AFID, BP 8209, 75421 Paris Cedex 09